



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE

STRATÉGIE ET GOUVERNANCE **2024**

WWW.CNEH.FR

SOMMAIRE

p. 1		INTRODUCTION	p. 401		FONCTION ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE
p. 6		MANAGEMENT ET LEADERSHIP	p. 427		LOGISTIQUE : ORGANISATION ET MANAGEMENT
p. 37		STRATÉGIE ET GOUVERNANCE	p. 453		QUALISANTÉ - ÉVALUATION QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES
p. 86		RESSOURCES HUMAINES MÉDICALES ET NON MÉDICALES	p. 543		PHARMACIE, STÉRILISATION ET HYGIÈNE
p. 210		CENTRE DE DROIT JURISANTÉ	p.617		PATIENTS EXPERTISE CLINIQUE
p. 263		FINANCES, CONTRÔLE DE GESTION FACTURATION	p. 668		MÉDICO-SOCIAL
p. 343		INFORMATION MÉDICALE, PMSI	p. 723		PRÉPARATION AUX CONCOURS ET ADAPTATION À L'EMPLOI
p. 393		SYSTÈMES D'INFORMATION	p. 782		INFORMATIONS

« LE CNEH, ÉQUILIBRE PERMANENT
ENTRE THÉORIE ET PRATIQUE »

En 2024, le CNEH célèbre ses 50 ans d'engagement dans le secteur hospitalier. Merci de votre confiance !

Découvrez notre offre complète de formations garantissant l'acquisition rapide des compétences indispensables pour relever les défis de vos métiers en 2024.

Participez à nos événements exclusifs axés sur l'expérience patient, les Soins Médicaux et de Réadaptation, la Gestion du Temps de Travail, la facturation, les finances hospitalières, les ressources humaines, l'utilisation de la data et même nos missions d'étude à l'étranger.

Ensemble, construisons un avenir hospitalier dynamique et innovant !

Joseph Tedesco
Directeur général du CNEH



Pour ne manquer aucune actualité et opportunité de formation, rejoignez notre communauté sur
notre site internet www.cneh.fr et nos réseaux sociaux :

SITE WEB



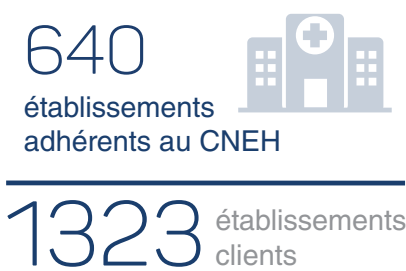
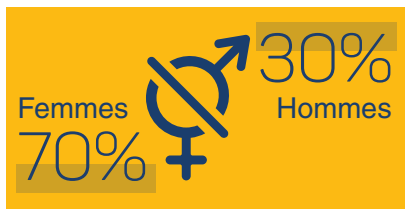
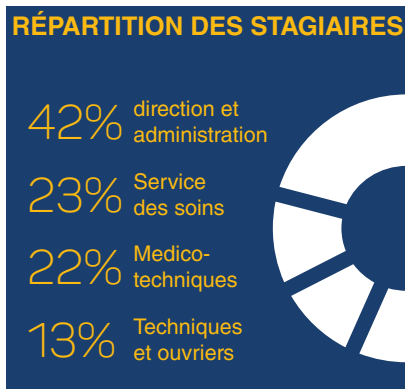
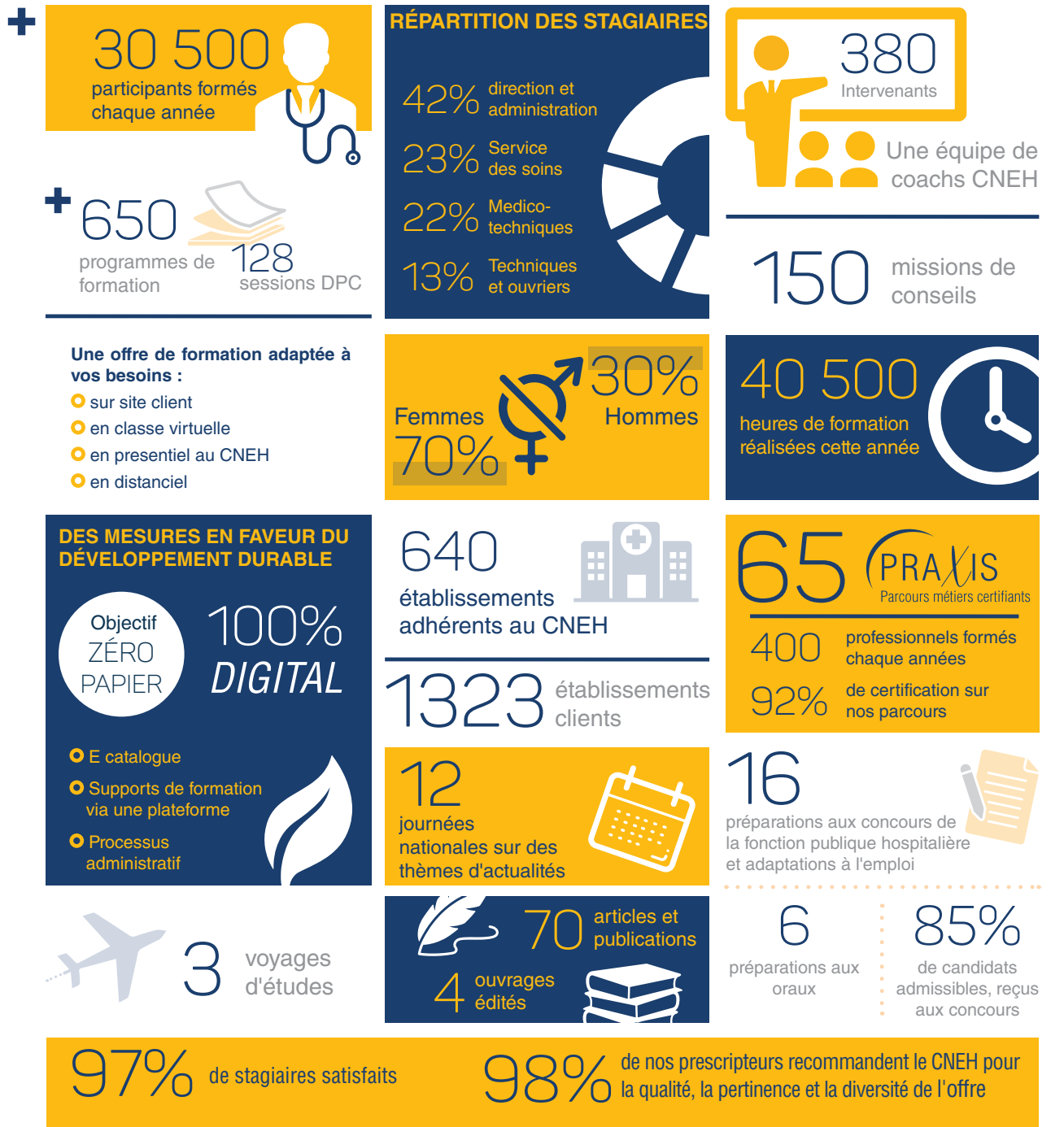
LINKEDIN



TWITTER/X



LE CNEH : ÉCOLE DE RÉFÉRENCE, CONSEILLER DE CONFIANCE



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation : 11 92 1585 192
Qualiopi : N°2021/92714.1



Les Acteurs de la Compétence, 1^{re} fédération des entreprises de formation, rassemble tous les acteurs de référence du capital humain.



Numéro organisme : 1044

NOTRE OFFRE

- 650 formations dont 128 **formations DPC**
- 65 parcours métiers certifiants **Praxis pour appréhender en toute sérénité un métier**
- Une offre de préparation aux concours et **d'adaptation à l'emploi**
- Des **parcours de formations à la carte** portant sur des thématiques incontournables
- Des **journées Focus** sur des sujets stratégiques : qualité, RH, parcours patients...
- Des **journées nationales thématiques** pour appréhender les défis de l'hôpital de demain
- Un **institut du leadership médical** – l'offre de formation des médecins
- Des formations « **Temps d'avance** » dédiées aux dernières actualités réglementaires
- Des rencontres du **Club 10-13 et Café RH : point d'information des actualités réglementaires décryptées par nos équipes**
- Une offre de **coaching**
- Des **missions d'études** à l'étranger



NOS PARTENAIRES

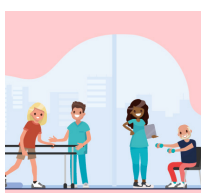


LES ÉVÈNEMENTS 2024 DU CNEH



CLUB 10-13 JURISANTÉ

- Le 30 janvier 2024, en classe virtuelle
- Le 2 juillet 2024, en classe virtuelle



JOURNÉE FOCUS

LES SOINS MÉDICAUX ET DE RÉADAPTATION (SMR)

- Le 12 mars 2024, à Paris



2^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

– INCLUSION, AUTONOMIE, RÉPONSE TERRITORIALE INTÉGRÉE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

- Le 4 avril 2024, à Paris



JOURNÉE FOCUS :

PARTENARIAT ET EXPÉRIENCE PATIENT

- Le 16 mai 2024, à Paris



2^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE

DES RÉFÉRENTS GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

- Le 6 juin 2024, à Paris



JOURNÉE FOCUS :

LE NOUVEAU DISPOSITIF D'ÉVALUATION HAS DES ESSMS

- Le 11 juin 2024 en classe virtuelle
- Le 8 octobre 2024 en classe virtuelle

CONTACT

Élodie Bouquin
Assistante formation
et événementiel
01 41 17 15 19
elodie.bouquin@cneh.fr

Caroline Marichez
Responsable Communication
Marketing
01 41 17 15 67
caroline.marichez@cneh.fr



LES ESTIVALES DES RESSOURCES HUMAINES 10^{ÈME} ÉDITION ANNIVERSAIRE

🟡 Les 25, 26 et 27 juin 2024, à Paris



JOURNÉE FOCUS : CERTIFICATION HAS QUALITÉ DES SOINS V2024

🟡 Le 5 juillet 2024 en classe virtuelle



7^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE ACCUEIL – FACTURATION – RECOUVREMENT

🟡 Le 17 septembre 2024, à Paris



6^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE DES FINANCES HOSPITALIÈRES ET DU CONTRÔLE DE GESTION

🟡 Le 18 septembre 2024, à Paris



4^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE DÉDIÉE AUX RH MÉDICALES

🟡 Le 17 octobre 2024, à Paris

STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

L'ÉQUIPE

Juliette
Petit



Directrice du Pôle Stratégie et Performance du CNEH, EDHEC Business School, DESS GRH Paris Dauphine

Expertises : Stratégie - Organisation et Gouvernance - Modèles de santé innovants - Performance hospitalière

Christophe
Feigueux



Directeur du Pôle Stratégie et Performance du CNEH, Master Economie et Management des Systèmes de Santé Paris Dauphine, Coaching individuel et d'équipe

Expertises : Gouvernance - Projets médicaux et soignants - Coaching et accompagnement d'équipe - Ressources managériales - Organisation des services et gestion des équipes et des talents

Karin
Masini



Consultante au CNEH Pôle Stratégie et Performance, SciencesPo, Directrice d'hôpital EHESP, Coach Dauphine PSL

Expertises : Stratégie - Organisation et Gouvernance - Optimisation des fonctions support - Accompagnement individuel et d'équipes - Management de projets complexes - Coaching d'équipe

Dr Frédéric
Poujade



Conseiller médical du CNEH, Docteur en Médecine, Biologiste, Praticien Hospitalier

Expertises : Stratégie - Organisation des Activités - Plateaux Techniques, Projets d'établissements et Gouvernance

Didier
Antoine



Consultant au CNEH Pôle Stratégie et Performance, DRH, Responsable de pôle d'activités médicales

Expertises : Consultant au CNEH Pôle Stratégie et Performance, DRH, Responsable de pôle d'activités médicales

Sara
Garcia



Consultante au CNEH Pôle Stratégie et Performance, Master spécialisé en Management des établissements de santé - Toulouse Business School

Expertises : Gestion de projet - Accompagnement au changement - Projets d'établissements et Gouvernance - Coaching individuel et d'équipe

Jean-Marc
Bonnassot



Ingénieur consultant au CNEH Pôle Stratégie et Performance, Ingénieur spécialisé en Organisation

Expertises : Conduite de mission de réorganisation des Services d'Imagerie, Blocs Opératoires, Stérilisations - Fusion de services : réorganisation des postes de travail et négociation avec les partenaires sociaux - Expert en dimensionnement capacitaire et plan directeur architectural

Séverine
Touflet



Consultante au CNEH Pôle Stratégie et Performance, Cadre supérieure de santé, Master 2 Organisation et Conduite du Changement CNAM Paris, Manager expérimentée en RH et techniques de soins

Expertises : Projets médicaux et soignants, Accompagnement d'équipe, Ressources managériales, organisation des services, gestion des équipes et des talents

Jérémy
Grunner



Consultante au CNEH Pôle Stratégie et Performance, double Master Management et Economie SciencesPo, IAE Lyon

Expertises : Stratégie - Gestion de projet et Accompagnement au Changement - Dynamique d'équipe

Béatrice
Deville-Cavellin



Consultante au CNEH Pôle Stratégie et Performance, Coach certifiée Evolusens, Master 2 en GRH

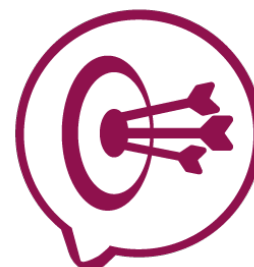
Expertises : Management de Projets - Ressources managériales et organisation - Ressources managériales en gestion des équipes et des talents

Laurent
Lévy-Bourru



Consultant au CNEH Pôle Stratégie et Performance, Coach certifié (Metasystem - Orygin), Urgentiste expert en techniques soins d'urgences et REA

Expertises : Coaching individuel - Coaching d'équipe - Conduite du changement - Management et accompagnement des équipes



SOMMAIRE

Praxis - Parcours métiers certifiants

Praxis - Manager Coach Réf. S1500.....	44
Praxis - Cadre de pôle : Les clés du management à l'hôpital Réf. S1139..	46
Cadre régulateur de bloc (chef de bloc) Réf. S1399.....	48

Stratégie et Performance

Projet d'établissement : quelle démarche pour son élaboration Réf. S1922.....	50
Diagnostic organisationnel appliquée aux établissements publics de santé Réf. S1923.....	51
Bed-manager - Optimiser la gestion des lits d'hospitalisation Réf. S1257.....	52
La récupération améliorée après chirurgie, comment s'y mettre ? Réf. S2018.....	53

Leadership et innovations managériales

Manager ensemble : défis et enjeux du binôme Cadres de Santé/Chefs de Service Réf. S2412.....	54
Vers un nouveau management en santé Réf. S1460.....	56
Manager en multisites Réf. S2071.....	57
Réunions d'équipe Réf. S1570.....	58
Éthique et management Réf. S1563.....	59
Animer des ateliers de codéveloppement Réf. S1330.....	60

Formation cadres administratifs de pôle

Les fondamentaux de la fonction de cadre administratif de pôle - Réf. S2371.....	61
---	----

Institut du leadership médical

Inscrire son action dans son environnement et la réalité des enjeux stratégiques actuels Réf. S2346.....	62
Les évolutions de la e-santé Réf. S1569.....	63
Définir une ambition stratégique équilibrée et partagée Réf. S1565.....	64
Réussir ses projets de transformations et accompagner ses équipes dans le changement Réf. SC23.....	65
Développer son leadership et améliorer sa communication managériale Réf. S217.....	66
Optimiser son temps professionnel Réf. S1566.....	67
Communiquer efficacement au quotidien et lors des situations sensibles Réf. S1568.....	68

Dynamiser son équipe par le mode participatif et l'intelligence collective Réf. S1680.....	69
Gérer efficacement les situations difficiles Réf. SC22.....	70
Expérimenter des modalités innovantes dans la gestion quotidienne de votre équipe Réf. S1681.....	71
Maîtriser les fondamentaux de la finance et du pilotage médico- économique Réf. S1682.....	72
Management des ressources humaines Réf. SE04.....	73
Manager la qualité, la sécurité et la gestion des risques Réf. SE05.....	74
L'expérience patient, le patient expert Réf. E1466.....	75

Parcours chefs de pôle et exécutifs de pôle

Maîtriser les fondamentaux du management de pôle Réf. S559.....	76
Manager efficacement un pôle de psychiatrie Réf. S560.....	77
Pilotage médico-économique et performance hospitalière Réf. SE01..	78
Pilotage médico-économique et performance hospitalière en santé mentale Réf. SM01.....	79
Gestion budgétaire et financière Réf. SE03.....	80
Gestion budgétaire et financière en santé mentale Réf. SM03.....	81
Management des ressources humaines Réf. SE04.....	82
Manager la qualité, la sécurité et la gestion des risques Réf. SE05.....	83
Comment instaurer et promouvoir une DSI de GHT Réf. F2049.....	84
Réussir ses projets de transformations et accompagner ses équipes dans le changement Réf. SC23.....	85
Animation d'équipe et conduite du changement Réf. SE02.....	86

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Romy Tondje

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr



FORMATIONS AU CNEH

Sabrina Hupin

☎ 01 41 17 15 40

✉ sabrina.hupin@cneh.fr

Toutes nos formations sont déclinables sur site client pour un groupe de participants et sur mesure – contact@cneh.fr

LES DISPOSITIFS COACHING PROPOSÉS PAR LE CNEH

L'expérience CNEH du coaching démontre qu'il peut apporter aux managers, à leurs équipes et à leur organisation, des solutions efficaces en matière de qualité, de bien-être au travail et de performance. Complémentaire à la formation et au conseil, le coaching, qu'il soit individuel, ou d'équipe, vient les compléter dans une dynamique de transformation globale de l'organisation et de ses modes de fonctionnement.

LE CNEH A CRÉÉ UN « LABEL COACH HOSPITALIER » QUI GARANTIT POUR LES COACHS RÉFÉRENCÉS



LES COACHS HOSPITALIERS UN LABEL DE QUALITÉ



PROFILS

Directeurs, Médecins, Chefs de pôle ou de service, Cadres supérieurs et de proximité



PRATIQUE

A minima 400 heures de pratique dans le secteur sanitaire et médico-social.



EXPÉRIENCE

Plus de 5 ans d'expérience professionnelle dans le secteur hospitalier



RÉFÉRENCES

Des références vérifiables et diversifiées

CONTACTS

Vous souhaitez être accompagné dans votre projet de coaching individuel ou dans la mise en place d'un coaching d'équipe, contactez par mail : coaching@cneh.fr



Christophe Feigueux

Directeur du Pôle Stratégie et Performance du CNEH, Master Economie et Management des Systèmes de Santé Paris Dauphine, Coaching individuel et d'équipe



Béatrice Deville-Cavellin

Consultante au CNEH Pôle Stratégie et Performance, Coach certifiée Evolusens, Master 2 en GRH



Laurent Lévy-Bourru

Consultant au CNEH Pôle Stratégie et Performance, Coach certifié (Metasystem - Orygin), Urgentiste expert en techniques soins d'urgences et REA



Karin Masini

Consultante au CNEH Pôle Stratégie et Performance, SciencesPo, Directrice d'hôpital EHESP, Coach Dauphine PSL



Sara Garcia

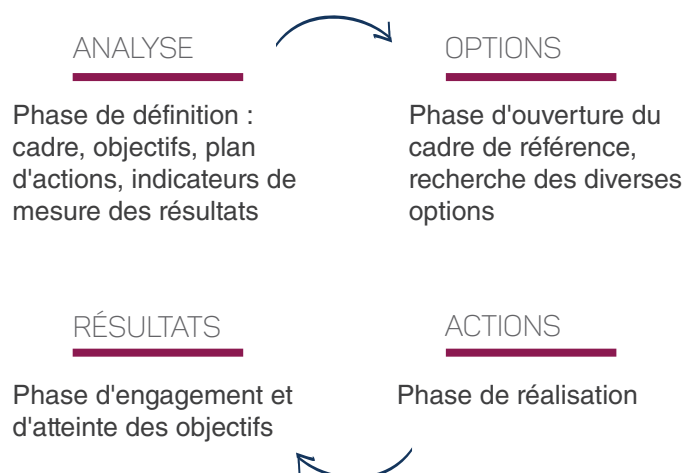
Consultante au CNEH Pôle Stratégie et Performance, Master spécialisé en Management des établissements de santé – Toulouse Business School



LES OBJECTIFS DU COACHING

- Aider l'individu à aligner les impératifs de sa fonction à ses attentes et à celles de son organisation
- Redonner du sens et de la cohérence à l'engagement individuel et/ou collectif
- Développer les compétences, optimiser les performances et améliorer le bien-être au travail
- Permettre à chacun de trouver en lui les ressources nécessaires afin de développer son potentiel
- Créer un environnement favorable dans son cadre professionnel
- Accompagner les équipes en phase de transition
- Donner aux équipes en difficulté les moyens de gérer les situations sensibles et conflictuelles
- Aligner l'engagement des acteurs dans les transformations organisationnelles

UN PROCESSUS EN 4 TEMPS



Le coach aide le professionnel à retrouver des marges de manoeuvre et une liberté dans un environnement contraint. Il se place en position "d'écoute active" pour l'amener à explorer les possibles dans espace bienveillant.

Les objectifs d'un coaching sont précis, concrets, mesurables et réalistes. Le coaching est toujours orienté vers l'action et se déroule dans un cadre temporel limité. Une fois les objectifs clairement définis, le coaché co-construit avec le coach un plan d'actions pour atteindre les résultats qu'il s'est fixés.

LES ACTEURS CONCERNÉS

Personnels de santé ou médico-sociaux en situation managériale :

- Directeur / cadres de direction
- Cadres supérieurs de santé / cadres de santé
- Présidents de CME
- Chefs de pôle / chefs de service

- Cadre administratifs / cadres techniques
- Médecins
- Pharmaciens
- Chefs de projets
- Tout manager du secteur de la santé (ARS, Assurance Maladie, mutuelle, etc.)

NOS DISPOSITIFS DE COACHING

● COACHING INDIVIDUEL

Le coaching individuel consiste à accompagner le professionnel de façon personnalisée. Il aide l'individu à trouver lui-même, au fil des séances, sa propre voie, ses propres pistes de développement professionnel et personnel.

COMPÉTENCES
MANAGÉRIALES

GESTION DE
CONFLIT

PRISE DE
FONCTIONS

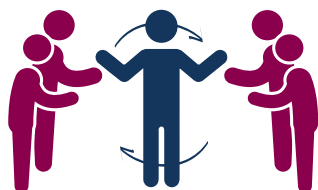
NOUVEAUX
OBJECTIFS

BIEN-ÊTRE
AU TRAVAIL



● COACHING COLLECTIF

Le coaching collectif accompagne une équipe et son manager dans l'amélioration de ses performances collectives. Il place l'être humain au cœur du processus. Il rend possible un apprentissage, en situation, de nouvelles façons de travailler ensemble au service d'une ambition.



PERFORMANCES
COLLECTIVE

COHESION
D'ÉQUIPE

PROJET DE
TRANSFORMATION

APAISEMENT
DE SITUATIONS
SENSIBLES

NOUVELLES
PRATIQUES

CO-DEVELOPPEMENT

● COACHING DE BINÔMES OU D'ÉQUIPE DE MANAGERS

Le coaching de binôme ou d'équipe de managers doit permettre une convergence de point de vue incarnée par une vision commune, portée par les deux (ou plus selon) représentants et à travers un management aligné.

Pour atteindre cet objectif, l'accompagnement d'un binôme est principalement centré sur les interfaces (relationnelles, méthodologiques, hiérarchiques) entre les managers et leur environnement contextuel.

L'accompagnement d'un binôme est de ce fait, pertinent pour aider à dépasser les blocages et les tensions qui sont autant de freins à la performances collective.

Les particularités de ce dispositif tiennent dans le fait d'être opérationnel, orienté solutions, ancré à partir de la réalité de l'équipe et surtout centré résultat.

VISION
GLOBAL

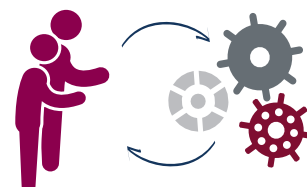
INTELLIGENCE
COLLECTIVE

ACCOMPAGNEMENT DE
LA TRANSFORMATION

ADHÉSION
RENFORCÉE

COLLABORATION
TRANSVERSALE

ALIGNEMENT DES
BINÔMES





Réf.S1561

4^E JOURNÉE NATIONALE
DÉDIÉE AUX RH MÉDICALES
REPENSER
LES ORGANISATIONS MÉDICALES



17 octobre 2024
Paris

www.cneh.fr

MANAGER COACH



pour faire évoluer vos pratiques managériales

LES 4 PILIERS DU MANAGER-COACH



MODULE 1 (3 jours)

Articuler posture de manager et posture de coach

- ▶ Appréhender ce qui distingue ou rapproche management et coaching
- ▶ Clarifier son propre système de valeurs et ses modes de fonctionnement
- ▶ Intégrer la posture et les outils fondamentaux du coaching

- Manager et coach : des postures complémentaires ?
- Articuler la posture de coach et celle de manager
 - revisiter les leviers classiques du management : règles, objectifs, processus, projets, compétences et valeurs du manager
 - la posture de manager coach et les enjeux de la qualité de vie et du bien-être au travail
- Les fondamentaux de la posture de manager coach : un état d'esprit positif : l'effet Rosenthal
 - systémique : tout interagit avec tout
 - orienté solutions : sortir de l'espace problème
 - challenger : penser « out of the box »
- Les 4 piliers de la posture de manager coach
 - offrir un cadre rassurant, structurant et engageant
 - entretenir des relations fluides et authentiques
 - donner un cap et stimuler l'évolution professionnelle de chacun des membres de l'équipe
 - favoriser l'engagement dans l'action et le progrès
- Les outils fondamentaux du coaching
 - interroger son propre système de valeurs et de croyances
 - pratiquer l'écoute authentique
 - utiliser le feed back et le feed forward
- Le concept d'équipe
 - les composantes, les principes d'action et les fonctions vitales d'une équipe
 - les différents niveaux de maturité d'une équipe
 - l'analyse des besoins des membres d'une équipe



Méthodes pédagogiques

- Ateliers (blason, arbre à personnages, identifier ses freins, etc.)
- Atelier d'écoute authentique en deux temps : séquence d'écoute et de présence authentiques, débriefing (feed back positif & feed forward)
- Photolangage : vivre et analyser la vie d'équipe

EN INTERSESSION

- Chaque participant est invité à réinvestir dans sa pratique managériale les postures et outils présentés dans ce premier module
- Une séance téléphonique de coaching est programmée avec le coach référent

MODULE 2 (3 jours)

Manager avec les émotions et la communication positive

- ▶ Aider l'équipe à se développer par une meilleure connaissance émotionnelle et relationnelle de soi
- ▶ Inscrire son équipe dans une dynamique d'évolution, inspirer et mobiliser ses collaborateurs
- ▶ Orienter l'équipe vers la solution et le résultat

- Approviser les émotions au service du développement personnel et collectif
 - mieux se connaître
 - développer son intelligence émotionnelle et celle de son équipe
 - les leviers d'action et d'apprentissage de soi
 - développer sa maturité personnelle
 - développer la connaissance de l'équipe sur elle-même
- Les leviers de la dynamique d'équipe
 - le sentiment d'appartenance
 - la cohésion
 - la cohérence
 - la collégialité
- Fixer un cap à son équipe
 - clarifier sa propre visée pour l'équipe
 - stimuler l'adhésion : communiquer par le sens
- Le manager communicant
 - la communication non violente
- Cultiver un état d'esprit positif propre au développement de l'équipe
 - les questions orientées solutions
 - la reformulation positive



Méthodes pédagogiques

- Atelier de communication non violente
- Atelier de connaissance émotionnelle
- Atelier d'animation d'équipe

EN INTERSESSION

- Chaque participant est invité à réinvestir dans sa pratique managériale les postures et outils présentés dans ces premiers modules
- Une séance téléphonique de coaching est programmée avec le coach référent



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

MODULE 3 (3 jours)

Faire confiance à l'intelligence collective

- ▶ Stimuler la coopération et la créativité au sein de son équipe
- ▶ Recadrer positivement
- ▶ Gérer les situations de tensions
- ▶ Construire une dynamique positive durable
- ▶ Développer la culture de la réussite collective

- Développer l'intelligence collective
 - construire une dynamique d'intelligence collective
 - animer un atelier d'intelligence collective
 - animer un débat au sein de son équipe
 - contourner un point de blocage
 - utiliser le codéveloppement : les leviers d'action et de connaissance de soi / le développement de la maturité personnelle et collective
- Recadrer positivement un collaborateur
 - la finalité du recadrage : la transformation
 - les réactions naturelles au recadrage
 - faire face à la plainte et au reproche
- Entretenir la dynamique d'équipe
 - le point de semaine positif
 - le bilan de fonctionnement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Atelier de codéveloppement, atelier « post-it party », atelier de réflexion individuelle écrite, atelier bilan de fonctionnement

MÉTHODES MOBILISÉES :

- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Entraînements sur les techniques
- Evaluation des acquis professionnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- en début : tour de table, identification des objectifs individuels au regard du programme de formation
- en cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener...) et retours ciblés du formateur au participant
- en fin : tour de table (mots clés), questionnaire individuel d'évaluation/satisfaction

CERTIFICAT PROFESSIONNEL (2 jours)

- À la fin du cycle, après une journée d'approfondissement dédiée à des ateliers pratiques et d'entraînement, chaque candidat présentera un mémoire écrit d'une dizaine de pages, rétrospective de son cheminement personnel et professionnel au cours de la formation. Ce travail devra expliciter la manière dont il a réinvesti auprès de son équipe les apports et les outils abordés lors des modules ainsi que les effets obtenus. Il montrera plus particulièrement sa capacité à réinterroger ses pratiques managériales et relationnelles en s'étant confronté à la réalité du terrain.
- La soutenance devant un jury d'experts de ce travail valide le parcours de formation.

LES + DU PRAXIS

- Un parcours certifiant construit autour d'une approche expérientielle combinant 1/3 d'apports théoriques et 2/3 de pratique.
- Une démarche de développement personnel et professionnel qui amène le participant à enrichir sa pratique managériale pour accroître son efficacité. La démarche invite à réinterroger ses pratiques, adopter une plus grande lucidité sur ses comportements et développer une vision systémique.
- Un soutien personnalisé proposé au participant sous forme de coaching individuel. 3 séances de coaching sont organisées au cours des 2 intersessions et à la fin du cycle. Elles se déroulent par téléphone avec un coach référent, choisi parmi l'équipe de coaches du Praxis.
- Une véritable dynamique de groupe et assurer un suivi personnalisé de chaque participant.

Réf. S1500



Soit une durée de 77h

Session	18 au 20 sept. 2024
	16 au 18 oct. 2024
	12 au 14 nov. 2024
	17 et 18 dec. 2024

Tarif adhérents*	6 500 €
Tarif non-adhérents*	7 300 €

*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référente Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

INTERVENANTS

Christophe Feigueux,
Coach certifié (NRGy Training), Directeur du Pôle Stratégie et Gouvernance du CNEH

Beatrice Deville-Cavellin,
Coach certifiée (Evolusens), Consultante et formatrice en management au CNEH

Xavier Dutheil,
Coach certifié (HEC), Consultant formateur en communication et management au CNEH

Olivier Cannarella,
Coach certifié (HEC), médiateur, Consultant et formateur en management et conduite du changement, partenaire du CNEH



Laurent Lévy-Bourru,
Coach certifié (Metasystem - Orygin), consultant et formateur en management au CNEH, Coordinateur du Praxis
laurent.levy-bourru, @cneh.fr
06 75 87 79 32

CADRE DE PÔLE : LES CLÉS DU MANAGEMENT À L'HÔPITAL



pour acquérir les compétences méthodologiques et managériales inhérentes à l'exercice des nouvelles missions du cadre de pôle

MODULE 1 (2 jours)

Le pilotage médico-économique

- Comprendre les principes de base du pilotage médico-économique
- S'approprier les outils du pilotage médico-économique d'un pôle

ATELIER 1

Le pilotage médico-économique

- La notion de performance à l'hôpital
- Le contexte institutionnel et économique
- Le management stratégique du pôle : le projet de pôle
- Le pilotage du pôle : le contrat de pôle
- Les tableaux de bord et indicateurs liés aux objectifs du contrat
- L'analyse critique des procédures d'intéressement

MODULE 2 (3 jours)

La gestion de projets de changement

- Évaluer son niveau de maîtrise du mode projet et de la conduite de changement et identifier les points à approfondir lors de la formation
- Positionner la conduite de projet dans le contexte hospitalier
- Connaître les fondamentaux de la gestion de projet et de la conduite de changement
- Comprendre les mécanismes du changement et savoir structurer une démarche de changement
- Utiliser les outils de dynamisation collective dans la conduite du changement
- Connaître les différents types d'ateliers et leur mobilisation

ATELIER 2

Maîtriser les méthodes et outils de la conduite de projets de changement à l'hôpital

- Focus Cadrage : être en mesure de cadrer le projet, de mettre en place une structure projet et de communiquer sur le lancement d'un projet
- Focus Diagnostic : être capable de réaliser un diagnostic éclairant au regard d'une situation donnée et des objectifs visés, être capable d'établir une carto-graphie des acteurs, d'élaborer un plan d'actions et un plan d'accompagnement
- Focus accompagnement/mise en œuvre : être capable d'amener les équipes à atteindre les objectifs fixés dans les contraintes établies ; savoir communiquer et conduire le changement
- Focus Évaluation et capitalisation : être capable de faire le bilan et clôturer le projet ; savoir tirer expérience du projet



Méthodes pédagogiques

- Des mises en situation pour appliquer les différentes tactiques du changement

MODULE 3 (2 jour)

La gestion budgétaire et financière

- Comprendre les conséquences de la T2A sur le pilotage stratégique des établissements et des pôles d'activité
- Comprendre l'évolution des modes de financement de l'hôpital
- Optimiser le recueil de l'activité médicale : le PMSI
- Piloter la dimension budgétaire et financière du pôle

ATELIER 3

Le pilotage budgétaire et financier de pôle

- La logique du pilotage par l'activité et les recettes
 - l'EPRD, pivot de la gestion financière de l'hôpital
 - les principes de la T2A et de la gouvernance
 - l'EPRD et l'analyse financière
 - le dispositif réglementaire
 - la logique de construction budgétaire
 - la lecture du compte de résultat
 - la dynamique de l'investissement
- L'équilibre financier du pôle
 - la prévision des dépenses
- Organiser son pôle afin d'optimiser les recettes
 - la T2A et ses implications organisationnelles sur le circuit du patient et le codage de l'activité
- Mettre en place un contrôle budgétaire intégré au pôle



Méthodes pédagogiques

- De nombreux cas pratiques

MODULE 4 (5 jours)

Le management d'équipe

- Renforcer ses compétences managériales pour animer une équipe et conduire le changement
- Situer son rôle de manager
- Appréhender et intégrer les concepts et principes de la négociation
- Comprendre et appréhender les situations de conflits
- Appréhender les stratégies d'acteurs
- Appréhender les principes de base de la communication interpersonnelle
- S'approprier une méthode de résolution des conflits

ATELIER 4

Les compétences managériales

- Leadership et communication
- Les leviers du manager
- Les stades de développement d'une équipe
- Les leviers d'actions pour faire progresser l'équipe
- Analyse des pratiques managériales et ateliers de co-développement

ATELIER 5

Dynamiser la conduite du changement par les ateliers participatifs

- Permettre à ses collaborateurs d'exprimer leurs craintes, mécontentements et difficultés
- Impliquer son équipe dans la construction du nouveau modèle d'organisation
- Redonner confiance dans les projets

ATELIER 6

La négociation constructive

- Définitions
- Les conditions de réussite et les facteurs de blocage d'une négociation
- Le processus de négociation
- Les situations de négociation
- Les approches de négociation

ATELIER 7

La résolution des conflits

- La notion de conflit
- La méthodologie de gestion d'un conflit
- La communication en situation de conflit
- La gestion des conflits en pratique



Méthodes pédagogiques

- Une animation sous la forme d'ateliers participatifs - les participants expérimentent eux-mêmes les méthodes
- Des séquences d'analyses de pratiques entre pairs
- Un outil d'analyse et de résolution de problème
- Un exercice pratique sur la négociation à partir d'une grille de questionnement
- Des exercices pour mieux se connaître et équilibrer son lien avec les autres



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

MODULE 5 (2 jours)

Le pilotage RH

- Comprendre les mécanismes relatifs au statut de la fonction publique hospitalière et aux personnels contractuels
- Intégrer les aspects réglementaires du temps de travail
- Mettre en œuvre la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences au sein du pôle

ATELIER 8

La gestion des ressources humaines

- Les clés de la gestion des agents stagiaires et titulaires
- Les clés de la gestion des agents contractuels
- La réglementation relative au temps de travail
- L'articulation des concepts fondamentaux de la GRH
 - la motivation
 - l'adéquation entre les besoins et les ressources
 - les politiques RH
- L'application de la GPMC
 - l'évaluation des compétences des personnels non médicaux
 - les affectations et mobilités dans le pôle
 - le projet de formation de pôle
- L'organisation de la gestion des effectifs
 - la notion d'ETP
 - l'évolution de la masse salariale
 - les tableaux de bord RH de pôle

MODULE 6 (1 jour)

Qualité et gestion des risques

- Acquérir des connaissances pour manager la qualité, la sécurité et la gestion des risques liées aux activités de soins
- Repérer les enjeux importants, les points sensibles et les outils de pilotage de la qualité, de la sécurité et de la gestion des risques

ATELIER 9

La qualité et la gestion des risques au sein d'un pôle

- L'évolution et les orientations culturelles, normatives et réglementaires autour des démarches qualité-gestion des risques : historique et actualité
- Les fondements et principes des démarches qualité-gestion des risques
 - les deux systèmes qualité applicables en santé (certification ISO et certification HAS : la visite, le compte qualité, l'audit de processus, le patient traceur le processus décisionnel)
- Les modèles managériaux
 - le management par processus
 - le management par la qualité
 - le management de la sécurité et des risques
- Les responsabilités, rôles et missions des acteurs
- Le pilotage de la qualité-gestion des risques au sein du pôle
 - les outils d'évaluation et de suivi

**Méthodes pédagogiques**

- Des exercices pratiques sur la démarche de gestion des risques dans le pôle

CERTIFICAT PROFESSIONNEL (1 jour)

- Le projet professionnel du participant, élaboré durant la formation, porte sur un plan d'actions ou d'amélioration, ou encore sur la création de la fonction
- La soutenance devant un jury d'experts du projet professionnel valide le parcours de formation
- Clôture du cycle

Réf. S1139

Soit une durée de 112h
Session

26, 27 mars 2024
23, 24 avril 2024
18 au 20 juin 2024
10, 11 sept. 2024
1 au 3 oct. 2024
5 au 7 nov. 2024
12 déc. 2024

Tarif adhérents*

6 880 €

Tarif non-adhérents*

7 560 €

*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Le cycle s'adresse aux cadres de santé de pôle, aux cadres administratifs de pôle, aux gestionnaires de pôle ainsi qu'aux directeurs référents.

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référente Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

INTERVENANTS

Didier Antoine,

Consultant formateur en Gouvernance et Management au CNEH

Gisèle Hoarau,

Coordinatrice paramédicale de pôle - horaire - consultante au CNEH

Virginie Lazzarotti,

Ingénieur qualité, consultante au CNEH

Frédéric Limouzy,

Directeur d'hôpital, CH de Fréjus Saint-Raphaël, expert en gestion des ressources humaines

Séverine Touflet,

Consultante, formatrice en gouvernance et management au CNEH

Caroline Laroumagne,

Formatrice en finances, consultant au CNEH

Catherine Silvestrin,

Cadre supérieur de santé, expert CNEH



Christophe Feigueux,
Formateur et coach certifié - Directeur
stratégie et Performance du CNEH,
coordinateur du Praxis
christophe.feigueux@cneh.fr
06 67 63 19 09

CADRE RÉGULATEUR DE BLOC (CHEF DE BLOC)



pour appréhender toutes les dimensions du poste de cadre régulateur de bloc

Module 1 (1 jour) La gouvernance et le pilotage du bloc opératoire

ATELIER 1

Les acteurs du pilotage du bloc opératoire : rôles et responsabilités respectives

- Le cadre régulateur de bloc ou chef de bloc : rôles et responsabilités
- Le médecin coordonnateur de bloc : rôle et responsabilités
- Un binôme à construire et des compétences à partager

ATELIER 2

Les instances de pilotage du bloc opératoire

- Le conseil de bloc, au cœur de l'organisation opérationnelle du bloc
- La charte de bloc

ATELIER 3

Les outils d'aide au pilotage du bloc

- Les indicateurs et tableaux de bord de suivi d'activité du bloc
- Le logigramme d'élaboration et d'utilisation d'un tableau de bord de bloc
- Le plan d'amélioration qualité et le logigramme du processus qualité
- L'utilisation du tableau de bord dans la prise de décision



Méthodes pédagogiques

- Des exemples de chartes de bloc
- Un tableau de suivi des décisions
- Des fiches de poste de chefs de bloc et de coordonnateurs
- Des tableaux de bord

Module 2 (1 jour) Les processus organisationnels

ATELIER 4

Les processus organisationnels

- L'évaluation de l'occupation des vacations au bloc, le calcul du besoin heure / salle, la prise en compte de la saisonnalité et la définition d'un schéma cible de vacations opératoires interindividuelles
- La conception du processus de programmation : principes, règles de programmation, organisation de la demande d'interventions, outils de la programmation au fil de l'eau
- Retours d'expérience sur les bonnes pratiques organisationnelles observées dans les blocs
- Les règles d'or de la planification et de la programmation

ATELIER 5

Le respect des processus organisationnels et des règles de fonctionnement

- La régulation au quotidien pour des décisions non opposables et légitimes : rajouts, urgences, annulations, etc.
- Le respect des horaires par l'ensemble des protagonistes
- Le rôle du régulateur : la négociation et la gestion des tensions



Méthodes pédagogiques

- Des retours d'expérience
- Des tableaux de saisonnalité
- Des fiches de mission de régulateur
- Un outil de modélisation des plannings

Module 3 (1 jour) Les interfaces avec la pharmacie et la stérilisation

ATELIER 6

La maîtrise de la gestion des stocks

- Le choix du système logistique et la définition des seuils de commandes et/ou dotations
- La logistique des inventaires de stocks
- L'organisation de la commande des DM
- L'optimisation des interfaces avec la pharmacie
- La traçabilité des entrées et sorties de stocks
- L'anticipation de la programmation, l'utilisation des DM et le contrôle de leur disponibilité

ATELIER 7

L'organisation de la traçabilité de l'utilisation des dispositifs médicaux (DMI, DMS, DMR et DMNS)

- La maîtrise de la consommation des DM
- L'organisation des responsabilités en matière de gestion des DM
- Les nouvelles organisations avec le gestionnaire de flux
- Les modes de stockage des DM au bloc opératoire
- La disponibilité des ancillaires, la multiplicité des fournisseurs



Méthodes pédagogiques

- Des tableaux de bord types de suivi des DM, des profils de poste du référent DM
- Des retours d'expérience sur l'anticipation de l'utilisation des DM
- Les actions de maîtrise de la consommation et des stocks



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

Module 4 (2 jours) La gestion des ressources humaines

ATELIER 8

L'adéquation entre ressources humaines et activité

- L'analyse des plannings existants et la vérification de leur adéquation avec l'activité
- La définition d'une organisation cible : modèle d'armement, tâches afférentes, pauses repas, horaires de travail
- La gestion des absences
- La définition du besoin en équivalent temps plein (ETP)

ATELIER 9

La gestion des compétences

- L'anticipation des départs et l'identification des futurs besoins
- L'organisation des programmes de formation interne et externe
- La définition et la mise en œuvre d'un circuit d'accueil du nouvel arrivant

ATELIER 10

Le management et l'accompagnement du changement au bloc opératoire

- L'accompagnement du changement dans un cadre sécurisé
- La cartographie des acteurs
- La feuille de route et le plan de déploiement au service du management et de l'accompagnement du changement
- Le plan de communication



Méthodes pédagogiques

- Une étude de cas sur un scénario d'organisation des RH
- Des exemples d'outils : baromètre social, cartographie des acteurs, matrice d'impact des changements, fiche d'habilitation aux postes, outil de modélisation de plannings

Module 5 (0,5 jour) La chirurgie ambulatoire

ATELIER 11

L'optimisation de la prise en charge du patient en chirurgie ambulatoire

- L'identification des flux
- La mise en place des flux tirés
- Les leviers dans la phase de pré-hospitalisation : consultation, sécurisation de l'arrivée du patient
- Les leviers dans la phase opératoire : salle dédiée à la chirurgie ambulatoire (avantages / inconvénients)
- Les leviers dans la phase post-opératoire : SSPI, fluidité de la sortie
- Les leviers dans la phase post-hospitalisation : suivi à J+1, suivi post-hospitalisation
- La prise en charge de l'urgence en UCA



Méthodes pédagogiques

- Des retours d'expérience et des propositions de solutions organisationnelles

Module 6 (0,5 jour) La stratégie territoriale du bloc opératoire

ATELIER 12

L'analyse de son positionnement territorial

- La définition du périmètre de l'étude
- L'analyse de ses parts de marché
- L'évaluation des fuites sur le territoire

ATELIER 13

L'identification des besoins et des leviers

- L'analyse de l'offre et de la demande
- L'identification des filières à fort enjeu de coopération



Méthodes pédagogiques

- L'ouverture sur la stratégie globale de l'établissement
- Des exemples d'analyses territoriales

Réf. S1399



Soit une durée de 49h

Paris du 18 au 20 sept. 2024
classe virtuelle du 17, 18 oct. 2024
du 21, 22 nov. 2024

Tarif adhérents* 3 200 €
Tarif non-adhérents* 3 520 €

*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Chefs de bloc et cadres régulateurs de bloc.

Formation accessible aux publics en situation de handicap

Référente Handicap CNEH :

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

INTERVENANTS

Jean-Marc Bonnassot,
Ingénieur spécialisé en organisation du plateau technique et en conduite du changement, consultant au CNEH

Christophe Feigueux,
Cadre supérieur de santé, consultant en management au CNEH

Séverine Toufflet,
Cadre supérieur de santé, consultante au CNEH

CERTIFICAT PROFESSIONNEL

(1 jour)

- Le projet professionnel du participant, élaboré pendant la formation, porte sur un état des lieux d'une organisation donnée, et une proposition de plan d'actions ou d'améliorations
- La soutenance devant un jury d'experts valide le parcours de formation. Idéalement, le jury devrait compter le médecin coordonnateur de bloc de l'établissement du participant
- Clôture du cycle



Frédéric Poujade,
Conseiller médical du CNEH,
coordinateur du Praxis
frederic.poujade@cneh.fr
06 87 62 35 35

Projet d'établissement : quelle démarche pour son élaboration ?

Réf : S1922



OBJECTIFS

- ▶ S'approprier la démarche clés en main d'élaboration et de rédaction d'un projet d'établissement
- ▶ Maîtriser les techniques d'animation pour conduire votre démarche
- ▶ Savoir formaliser sa feuille de route et programmer sa mise en œuvre

PROGRAMME

- ▶ La démarche d'élaboration d'un PE : du réglementaire à l'opérationnel
 - le cadre réglementaire et les évolutions récentes
 - les structures possibles d'un projet d'établissement :
 - avantages et limites des différentes structures (par volet, transversale, mixte, etc.)
 - les 5 étapes clés d'un projet stratégique : Ambitions, leviers, diagnostic, objectifs et projets
- ▶ L'étape de cadrage de votre démarche d'élaboration de PE
 - les rôles des différents acteurs
 - les périmètres d'élaboration pertinents (par pôle, site, filière, etc.)
 - les livrables à chaque étape
 - la définition de votre méthode, la programmation de sa mise en œuvre et l'évaluation de la charge de travail associée
- ▶ La conduite du changement comme facteur clé de réussite pour élaborer un projet partagé
 - la communication au service du projet et de l'engagement des acteurs
 - le partage et l'alignement entre la gouvernance et le terrain : négociable non négociable, marges de manœuvre
 - la mobilisation de la communauté hospitalière par l'intelligence collective (enquête numérique, atelier participatif, séminaire, etc.)
- ▶ La conduite du changement comme facteur clé de réussite pour élaborer un projet partagé
 - la communication au service du projet et de l'engagement des acteurs
 - le partage et l'alignement entre la gouvernance et le terrain : négociable non négociable, marges de manœuvre
 - la mobilisation de la communauté hospitalière par l'intelligence collective (enquête numérique, atelier participatif, séminaire, etc.)
- ▶ Le contenu rédactionnel de votre projet d'établissement : des impondérables aux raffinements
 - la formulation d'une ambition et des objectifs stratégiques
 - la formalisation des projets et des fiches actions associées
- ▶ La programmation et les outils de mise en œuvre de votre projet d'établissement
 - la planification et responsabilisation des acteurs
 - le tableau de bord et le pilotage de vos indicateurs
 - la gouvernance et la communication de mise en œuvre

Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs adjoints
- Présidents de CME
- Chefs de projet en charge de l'élaboration du projet d'établissement

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

CONTACT

**Romy
Tondje :**

Assistante formation

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et réglementaires - Etudes de cas réel - Identification des grands objectifs stratégiques sur la base d'un diagnostic interne et externe - Travail en sous-groupe sur votre propre projet - Expérimentation des ateliers participatifs

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table - Partage des retours d'expérience des participants - Bilan des acquis en l'issue de la journée - Évaluation à chaud : 3 mots clés - Réveil matin : les acquis de la veille - Tour de table - Questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Un expert hospitalier

Diagnostic organisationnel appliqué aux établissements publics de santé

Réf : S1923



OBJECTIFS

- ▮ Connaître les approches possibles selon les finalités du diagnostic
- ▮ Être capable de concevoir une démarche de diagnostic sur mesure adaptée au contexte, aux enjeux et aux objectifs de l'analyse organisationnelle
- ▮ Maîtriser les outils de recueil d'information et leurs modalités de mise en œuvre
- ▮ Savoir formuler des recommandations sur la base d'une information avérée
- ▮ Savoir partager un diagnostic dans une logique de mobilisation et d'accompagnement au changement

PROGRAMME

- ▮ S'approprier les grands types de diagnostic organisationnel selon les finalités recherchées
 - développement d'une organisation et de ses activités (sous l'angle du positionnement stratégique)
 - structure et de la performance d'une organisation (sous l'angle de la qualité par une approche systémique)
 - gouvernance d'une organisation (sous l'angle de l'analyse des processus managériaux et de décision)
 - qualité de vie au travail des professionnels (sous l'angle de l'organisation du travail, des conditions de travail et du climat social)
 - identité et culture d'une organisation (sous l'angle des valeurs, des croyances et de la perception interne et externe d'une organisation)
- ▮ Déterminer le cadre de votre diagnostic organisationnel
 - définition du périmètre du diagnostic, les enjeux de l'analyse et les facteurs clés de réussite
 - évaluation des besoins, définition axes d'analyse et des objectifs associés
 - identification des acteurs de la démarche et l'ensemble des ressources à disposition
 - sélection des outils d'analyse adaptés à la démarche
 - le calendrier de la démarche et les livrables attendus
 - le plan de communication (cibles, objectifs et messages clés)
- ▮ La réalisation de votre diagnostic organisationnel :
 - la bonne posture à adopter en fonction des contextes, des outils déployés et des acteurs rencontrés
 - conception et mise en œuvre des principaux outils de recueil d'information pour animer la démarche de diagnostic :
 - organisation et réalisation d'une enquête numérique,
 - préparation et conduite d'entretiens individuels et/ou collectifs,
 - réalisation d'observation
 - formalisation d'une analyse quantitative et/ou d'une étude documentaire
 - animation d'ateliers participatifs
 - conception et animation de séminaires
- ▮ L'analyse des informations recueillies et le partage de recommandations
 - sélection des informations pertinentes et avérées pour concevoir un diagnostic non-discutable
 - les règles pour synthétiser l'information et mettre en valeurs les principaux enseignements
 - la formulation des recommandations et la formalisation des scénarii d'évolution à proposer
 - le partage du diagnostic avec la gouvernance et les acteurs de terrain et le processus de décision

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▮ Etudes de cas réel : conception d'une démarche de diagnostic sur ma base d'un cahier des charges - Mise en situation et jeux de rôle - Conduire une entretien individuel et/ou collectif - Travail en sous-groupe - Formalisation des livrables - Expérimentation des ateliers participatifs

PRÉREQUIS

- ▮ Être en charge de l'élaboration de votre projet d'établissement
- ▮ Connaître les fondamentaux de la gestion de projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▮ Etudes de cas réel : conception d'une démarche de diagnostic sur ma base d'un cahier des charges - Mise en situation et jeux de rôle : conduire une entretien individuel et/ou collectif - Travail en sous-groupe : formalisation des livrables - Expérimentation des ateliers participatifs

INTERVENANT(S)

Un expert hospitalier

Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs adjoints
- Cadres de santé
- Cadres administratifs
- Cadres techniques et logistiques
- Tout managers
- Chefs de projet

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

CONTACT

**Romy
Tondje :**

Assistante formation

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

Bed-manager - Optimiser la gestion des lits d'hospitalisation

Réf : S1257



OBJECTIFS

- ▶ Appréhender la gestion des lits dans toutes ses dimensions : planification, programmation, régulation et pilotage/management, pour les hospitalisations programmées et non programmées
- ▶ Analyser la performance de la gestion des lits dans son établissement
- ▶ Identifier les leviers d'amélioration et les bonnes pratiques en matière de gestion de lits
- ▶ Faire de la politique d'hospitalisation de son établissement la base de sa démarche de gestion des lits
- ▶ Utiliser les méthodes et outils d'une gestion des lits efficace
- ▶ Piloter sa démarche de gestion des lits à l'aide de mesures de contrôle (commission, indicateurs, etc.)

PROGRAMME

- ▶ Repérer les enjeux et les différentes dimensions du management des lits
 - les enjeux et impacts de la gestion des lits : planification, programmation, régulation et pilotage/management
 - les différentes dimensions de la gestion des lits
- ▶ Optimiser la durée des séjours hospitaliers
 - l'accompagnement à la réalisation d'un diagnostic du management et des pratiques de la gestion des lits dans votre établissement
 - les prérequis et facteurs clés de succès d'une gestion des lits efficace
- ▶ Organiser le management de la gestion des lits
 - la définition de la politique de l'hospitalisation
 - l'organisation du management de la gestion des lits (processus décisionnels, acteurs, etc.)
 - les modalités organisationnelles (lissage d'activité, articulation programmé/non programmé, anticipation de la sortie, etc.)
 - les méthodes et les outils de la gestion des flux patients (choisir les indicateurs pertinents, mettre en place un outil de gestion des lits partagé par tous, etc.)
 - l'élaboration d'un plan d'actions et la conduite de projet

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques/études de cas - Mises en situation sur des outils - Partages/retours d'expériences

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des objectifs individuels au regard du programme de formation, quiz de connaissances - En cours : bilan des exercices réalisés pendant la formation - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Dr Frédéric Poujade, médecin biologiste, Directeur médical du CNEH
Une experte en poste de bed manager en établissement

Durée 14h

Paris	16, 17 avr. 2024
Paris	5, 6 déc. 2024
Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

Public concerné

- Chefs de projet gestion des lits
- Bed Managers
- Directeurs des soins
- Directeurs de l'efficacité et de la performance
- Médecins chefs de pôle et cadres de pôle
- Cadres et cadres supérieurs
- Toute personne concernée par la gestion des lits dans son établissement

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

5/5

La récupération améliorée après chirurgie, comment s'y mettre ?

Une approche novatrice indispensable pour les patients, les praticiens et l'hôpital

Réf : S2018



Durée 7h

Paris 7 oct. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

OBJECTIFS

- ▶ Présenter les principes de la démarche RAAC et les points clés de sa mise en oeuvre au niveau médical, paramédical et organisationnel, afin de préparer les professionnels
- ▶ Analyser les enjeux stratégiques de la RAAC pour l'hôpital et les mettre en perspective avec l'évolution du monde de la santé
- ▶ Apporter des éléments méthodologiques essentiels à la mise en oeuvre de la RAAC au sein d'une équipe (chirurgiens, anesthésistes, cadres et paramédicaux)
- ▶ Favoriser les échanges autour des pratiques (trucs et astuces, difficultés rencontrées, succès) entre équipes relatant leurs cheminements à différents niveaux de maturité

Public concerné

- Directeurs
- Chirurgiens
- Anesthésistes
- Cadres de bloc
- Cadres de chirurgie

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

PROGRAMME

- ▶ Les éléments essentiels de la récupération améliorée après chirurgie (RAAC)
 - les enjeux stratégiques de la RAAC pour l'établissement en perspective avec l'évolution du monde de la santé
 - les grands principes de la RAAC
 - les résultats obtenus par les centres d'excellence
- ▶ Focus sur le rôle des soignants dans la RAAC
 - l'IDE RAAC : profil et fiche de poste
 - le rôle clé de l'information patient
- la coordination du parcours patient
- ▶ La mise en oeuvre de la RAAC : illustration à partir de deux chemins cliniques
 - présentation de deux chemins cliniques respectant les bonnes pratiques de la RAAC
 - présentation de trucs et astuces collectés auprès de centres d'excellence
 - présentation d'outils d'aide à la mise en oeuvre (passeport RAAC, fiche de poste IDE RAAC, check lists)

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et bibliographiques - Retours d'expérience - Ateliers de création de chemins cliniques

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation, l'état d'avancement des projets RAAC des participants est questionnée - En cours de formation, les productions des ateliers permettent de mesurer la capacité à réinvestir les acquis - En fin de formation, tour de table et questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Un expert CNEH, consultant en stratégie et performance





Manager ensemble : défis et enjeux du binôme Cadres de Santé/Chefs de Service

Incarner un co-management aligné, cohérent,
complémentaire et équilibré (Rapport Claris 06/2020)

Réf : S2412



OBJECTIFS

- Comprendre, clarifier les rôles, missions et responsabilités de chacun des managers du binôme ; la connaissance des liens fonctionnels et hiérarchiques au service d'un positionnement managérial bicéphale
- Intégrer dans sa pratique l'alignement managérial en binôme : pour une coopération dans un climat de confiance
- Manager et conduire le changement en binôme
- Construire les fondamentaux du binôme pour créer les conditions de réussite du manager ensemble
- Dynamiser l'équipe dans un co management ; faire adhérer, réguler les situations individuelles et collectives

Durée 14h

Paris 22, 23 mai 2024
Paris 1, 2 oct. 2024
Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

Public concerné

- Cadres de Santé ou Faisant Fonction, Chefs de Services ou Responsables d'Unité de soins
- La présence du binôme au complet est un pré requis à la participation et est indispensable tout au long de la formation

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

PROGRAMME

- Les évolutions du système de santé
 - l'organisation territoriale du système de santé issue de la loi HPST et des lois santé successives
 - les dernières évolutions : les enjeux associés pour le binôme médecin-cadre au sein du service et au sein du pôle
 - les évolutions récentes issues de la loi RIST : la reconnaissance de la place du service avec une binôme médico-soignant
 - les évolutions envisagées pour les années futures
 - la poursuite d'une démarche de « médicalisation de la gouvernance »
- La place, le rôle et les responsabilités des managers en santé
 - le cadre réglementaire
 - la création d'un projet de gouvernance et du management participatif
 - la gouvernance hospitalière aujourd'hui
 - la réhabilitation du service
 - l'apparition du binôme Chef de Service-Cadre de Santé dans la loi
 - La répartition des rôles et missions de chacun
- Les fondamentaux du management
 - la clarification de la notion de management
 - l'exploration du sujet du management en mode collaboratif
 - réflexion collective partagée et débriefing de l'expérience de l'atelier
 - les points d'appui du binôme
 - focus sur les styles de management
- le management situationnel : auto positionnement
- les forces et complémentarités du binôme
- la posture managériale : du manager au leader
- du leadership individuel au leadership partagé
- l'influence du leadership sur la dynamique d'équipe
- Le « binôme idéal »
 - un atelier de co-construction
 - les contributions croisées des composantes du binôme
- Les fondements du binôme
 - notre blason : un socle commun, solide, à partir duquel piloter le service à deux
- La boussole du binôme : le projet fédérateur commun :
 - exploitation des axes constituant le projet fédérateur commun
 - ambition, raison d'être, feuille de route, etc.
- Nos principes d'interactions
 - réguler les désaccords et les tensions
 - définir des rituels qui gèrent le quotidien
- Les fondamentaux de la communication
 - convaincre et faire adhérer en binôme
 - les entretiens difficiles
 - les feed backs de renforcement les feed back correctifs
 - le recadrage positif

MÉTHODES MOBILISÉES

- Un carnet de bord trace toute la production, les engagements du binôme et la progression des participants et du binôme
- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des ateliers collaboratifs
- Des grilles d'analyse et tests de positionnement

PRÉREQUIS

- La présence volontaire et désirée des deux participants est nécessaire
- Pas d'animation possible en visio conférence

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des besoins et attendus des participants ; et ; confrontation au programme de la formation - En cours de formation : plan de progression personnel, bilan des acquis en l'issue de la journée - Évaluation à chaud : le positionnement de chacun, les avancées sur leur propre binôme - éveil matin : les acquis de la veille - En fin de formation ou de module : tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud reprenant les objectifs de la formation, la qualité d'enseignement, la satisfaction globale

INTERVENANT(S)

Séverine Touffet, consultante en Management, Pôle stratégie et gouvernance du CNEH

Didier Antoine, consultant formateur en Gouvernance et Management au CNEH

Laurent Lévy-Bourru, coach certifié (Metasystem - Orygin), consultant et formateur en management au CNEH



Vers un nouveau management en santé

En partenariat avec AQUAVIES

Réf : S1460



OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux des transformations actuelles de la fonction managériale
- Faire évoluer sa posture managériale en phase avec les évolutions sociétales et les nouvelles générations en développant un leadership participatif, bienveillant, engageant et positif
 - manager avec les émotions et la communication positive
 - être en capacité de mettre en place la démarche participative pour améliorer la qualité de vie au travail, la qualité des soins et la performance au sein de son équipe
 - manager son équipe par l'intelligence collective
 - construire une dynamique positive durable

PROGRAMME

Une collaboration CNEH & AQUAVIES - Association pour la qualité de vie des soignants

6 jours de formation en 3 fois 2 jours
en option 2 jours de retours d'expériences à 4 mois puis à 6 mois

► Module 1 - Jour 1 : Mieux manager pour mieux soigner

- Appréhender l'intérêt et les enjeux de la démarche participative pour améliorer la qualité de vie au travail et la qualité des soins au sein de son équipe :
 - le syndrome d'épuisement professionnel des soignants : définition, prévention, dépistage et prise en charge
 - les facteurs managériaux et organisationnels : lien avec la qualité de vie au travail
 - Maîtriser les fondamentaux de la démarche participative
 - développer l'intelligence collective au service de la réussite et de la performance
 - la démarche participative et ses composantes : prérequis à sa mise en place et à sa réussite
 - les qualités du manager participatif

► Module 1 - Jour 2 : Les espaces d'échanges

- Définition, bénéfices, mise en place et fonctionnement
- Le lien avec les types de management et la performance

► Module 2 - Jours 3 et 4 : Prévenir et traiter les conflits par la communication positive

- Maîtriser pour prévenir
 - faire adhérer et convaincre
 - avoir une communication positive et bienveillante
 - développer une écoute authentique
 - distinguer pour anticiper, désaccord, tension et conflit

- prendre conscience de ses modes de fonctionnement et des positions des autres : les positions de vie
- L'appropriation d'une démarche de résolution de conflit et d'une boîte à outils
- une méthode de communication non violente appliquée au conflit (D.E.S.C.)

► Module 3 - Jour 5 : Développer son leadership

- Se situer dans les nouvelles évolutions managériales
- Mieux connaître son style de management
- Se positionner dans son rôle de manager
 - les besoins/attentes au travail (valeurs, sens au travail, etc.)
 - différencier pouvoir, autorité, autoritarisme et leadership
 - les effets de l'exemplarité managériale
 - la dynamique d'équipe et son application

► Module 3 - Jour 6 : Prendre soin de son équipe

- Qu'est-ce que prendre soin de son équipe aujourd'hui ?
- Motiver ses collaborateurs
 - les leviers motivationnels et d'engagement
 - créer des boucles de satisfaction et stopper les boucles de frustration : feed-back positifs individualisés et collectifs
 - créer la confiance et la coopération dans son équipe
- Fidéliser ses collaborateurs
 - valoriser les parcours professionnels et mettre en place un management individualisé
 - développer l'attractivité du service et de l'établissement

► Module 4 - en option Jour 5 : Retours d'expériences

► Module 5 - en option Jour 6 : Retours d'expériences

MÉTHODES MOBILISÉES

- Les outils pédagogiques spécifiques du module 1 : tests d'auto-évaluation managériale et des attentes/besoins au travail, mise en situation et jeux de rôle, atelier de co-développement sur les problématiques managériales des participants - Les outils pédagogiques spécifiques du module 2 : jeux de rôle : écoute, réunions conflictuelles, entretiens de recadrage, etc. - Les outils pédagogiques : un serious game est proposé en amont du parcours (30 à 45 minutes environ)

PRÉREQUIS

- Être en responsabilité managériale depuis 1 an minimum

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, identification des objectifs individuels - Quiz, tests d'auto-évaluation - Bilan des acquis de la veille
- Tour de table - Questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Équipe de AQUAVIES : médecins, psychologues, directeurs d'établissements sanitaires et médico-sociaux et Cadres de santé - <https://aquavies.com/>

Christophe Feigueux, directeur du Pôle Stratégie et Performance du CNEH, coach certifié (NRGy Training)

Laurent Lévy-Bourru, coach certifié (Metasystem - Orygin), consultant et formateur en management au CNEH

Durée 42h + en option 14h

Paris 7, 8 mars 2024
et 4, 5 avr. 2024
et 6, 7 juin 2024
en option et 22 oct. 2024
et 23 janv. 2025

Paris 26, 27 sept. 2024
et 17, 18 oct. 2024
et 28, 29 nov. 2024
en option et 23 janv. 2025
et 3 juil. 2025

Tarif adhérents 3 000 €
avec option 3 750 €
Tarif non-adhérents 3 300 €
avec option 3 950 €

Public concerné

- Directeurs, Présidents de CME et leurs collaborateurs
- Chefs de pôle et exécutifs de pôle, chefs de service, praticiens hospitaliers
- Cadres des équipes médicales, soignantes, administratives et techniques

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

5/5

En partenariat avec :

AQUAVIES



La démarche participative

Formation sur site client

**2 jours
consécutifs**

► **DÉVELOPPER LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET LA QUALITÉ DES SOINS**

- Les intérêts et enjeux
- Partage des expériences suite à de nombreuses recherches sur le sujet depuis plusieurs années
- Une explication de la démarche participative
- L'intelligence collective

1 jour

► **FAIRE EQUIPE POUR UN TRAVAIL SOIGNÉ**

- Présentation de la démarche participative : définition, enjeux
- Les facteurs managériaux et organisationnels : lien avec la QVT
- Les facteurs de réussite de la DP
- Présentation de la démarche participative : prérequis, stratégie de mise en œuvre, composantes, modalités de mise en œuvre et facteur de réussite

Demi-journée

► **SENSIBILISATION À LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE**

- L'explication de la démarche participative
- La culture de la reconnaissance de soi et de l'autre
- Une méthode de management dynamique



CONTACT

Pour toutes demandes de devis :

Sylvie Liot

Responsable développement des formations

sylvie.liot@cneh.fr

01 41 17 15 76

Manager en multisites

Réf : S2071



OBJECTIFS

- ▶ Structurer sa démarche de management à distance
- ▶ Appréhender les contraintes et les opportunités liées à la distance
- ▶ Optimiser et planifier sa présence virtuelle et réelle
- ▶ Identifier les outils du management à distance : délégation, contractualisation, outils collaboratifs, outils de reporting
- ▶ Animer une équipe en réseau

PROGRAMME

- ▶ Les enjeux et les spécificités des équipes multisites
 - structurer sa démarche de management à distance
 - fonctionnement, atouts et contraintes du management à distance : défi managérial, organisationnel et relationnel
- ▶ Organiser et faire fonctionner les équipes à distance
 - optimiser et planifier sa présence virtuelle et réelle
 - organiser et optimiser le temps de l'équipe
 - maîtriser son temps pour gagner en efficacité
 - poser un cadre et des règles de comportement
 - le rôle du manager dans l'organisation du travail et la déclinaison des objectifs généraux
- ▶ Piloter la performance de ses équipes multisites
 - identifier les outils du management à distance : délégation, contractualisation, outils collaboratifs, outils de reporting
 - identifier et optimiser les contributions individuelles pour rendre les équipes performantes et autonomes
 - mesurer la performance organisationnelle et logistique
 - élaborer une cartographie des processus et mener une analyse de risque
- ▶ Assurer la cohésion et la motivation des équipes multisites : appartenance et réseau
 - fédérer les équipes par des référentiels communs et par la qualité des échanges
 - animer une équipe en réseau
 - les facteurs et les leviers pour mobiliser une équipe multisites
 - donner du sens et travailler l'autonomie des équipes : ressorts de la motivation et de la démotivation à distance
 - créer des liens et un réseau par des projets communs (gestion de projet, animation de groupe, challenge commun, etc.)
- ▶ Communiquer à distance
 - créer les « règles du jeu » et maîtriser les outils de communication à distance
 - appréhender les contraintes et les opportunités liées à la distance
 - les aspects comportementaux de l'expression orale (téléphone, réunion à distance, gestion des émotions et des conflits)
 - tirer parti des technologies pour garder le lien
 - faire lien avec les outils de reporting adaptés

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Auto-diagnostic et nombreux ateliers pratiques - Partages/retours d'expérience

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, identification des objectifs individuels - Bilan des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - Quiz et auto-diagnostic - Tour de table (mots clés) - Questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Christophe Feigueux, directeur du Pôle Stratégie et Performance du CNEH, coach certifié (NRGy Training)

Séverine Touflet, consultante en Management, Pôle stratégie et gouvernance du CNEH

Christine Coquaz, directrice des soins, experte au CNEH

Durée 21h

Paris 29, 30, 31 mai 2024

Paris 18, 19, 20 sept. 2024

Tarif adhérents 1 530 €

Tarif non-adhérents 1 670 €

Public concerné

- Tout personnel d'encadrement amené à exercer sa fonction de manager sur plusieurs sites

Accessibilité

Référénte Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

4,8/5

Réunions d'équipe

Gagner en efficacité et dynamiser vos temps d'échanges collectifs

Réf : S1570



Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs des soins
- Chefs de projet
- Médecins
- Chefs de pôle
- Chefs de service
- Personnels d'encadrement

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

CONTACT

**Romy
Tondje :**

Assistante formation

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

OBJECTIFS

- ▶ Assurer une préparation efficace des réunions et des temps d'échange collectifs
- ▶ Appliquer des modalités d'animation innovantes et dynamisantes
- ▶ Identifier et améliorer ses talents et ressources en animation de réunion et temps d'échange collectif
- ▶ Piloter les situations d'incompréhension, de tensions
- ▶ Faire des réunions une opportunité de développement du collectif

PROGRAMME

- ▶ L'efficacité des réunions
 - définir collectivement les critères d'efficacité des réunions et temps d'échange collectifs
 - les formes innovantes
- ▶ La phase de préparation
 - définition de la finalité d'une réunion et du fil rouge
 - utilisation de la méthode du chemin de fer
 - identification des points sensibles pour mieux les anticiper
 - les idées clés de l'introduction
- ▶ La communication au service de la réussite des réunions
 - clarification du message avec lequel chacun doit se centrer au cours de la réunion et temps d'échange collectifs
 - utilisation d'une rhétorique alignée au service de la réussite
 - gestion de son trac
 - acquisition des techniques pour transmettre rapidement une information et faire participer
- ▶ Les modes participatifs au service de la production des réunions
 - tours de main pour gagner en efficacité
- ▶ La participation équitable et la facilitation des relations interpersonnelles
 - participation et facilitation des interactions des participants
 - animation d'un débat pour le rendre productif
 - transformation d'un point de blocage en opportunité
 - la régulation efficace lors d'une tension relationnelle
- ▶ L'importance de la conclusion
 - l'engagement des participants
- ▶ Faire grandir un collectif par le débriefing de réunion et du temps d'échange collectifs
 - anticipation des prochaines réunions en définissant perspectives et suites à donner
 - débrief à chaud
 - capitalisation des réussites de la réunion
 - ciblage sur les points clés d'avancement

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Approche pédagogique combinant 1/3 d'apports et 2/3 d'ateliers - Ateliers pratiques/mises en situation filmées et débriefées - Partages/retours d'expérience - Des techniques innovantes de réunion - Utilisation de la vidéo pour renforcer la progression de chacun en partant de ses talents et points d'excellence - Une animation au service du renforcement et la progression de chacun des participants

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, identification des objectifs individuels - Bilan des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - Suivi et debrief des exercices - Tour de table (mots clés) - Questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Séverine Touflet, consultante en Management, Pôle stratégie et gouvernance du CNEH



Animer des ateliers de codéveloppement

Les fondamentaux

Réf : S1330



OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les compétences et la posture pour animer des ateliers de codeveloppement
- ▶ Se professionnaliser et développer sa stature de manager
- ▶ Se distancier de sa pratique, la questionner pour se repositionner comme manager au sein de son équipe
- ▶ Identifier des pistes de progression et des axes d'amélioration individuels et collectifs
- ▶ Améliorer sa communication et son écoute à travers le codeveloppement

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Apports théoriques <ul style="list-style-type: none"> • les fondamentaux et les concepts d'intelligence collective • la pratique réflexive et l'apprentissage organisationnel ▶ Exercices et mises en situation <ul style="list-style-type: none"> • atelier : les participants prennent part à une séance puis en supervisent une autre. Il est prévu 4 à 5 mises en situation au cours de la formation. | <p>Chaque séance est supervisée puis débriefée par les intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Bilan et clôture <ul style="list-style-type: none"> • la rédaction d'une charte de fonctionnement • la validation des méthodologies d'intervention • les limites d'intervention dans le cadre du codéveloppement • les points de vigilance |
|---|---|

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques sur situations réelles - Partages d'expériences

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, identification des objectifs individuels - Bilan des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - Tour de table (mots clés) - Questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Christophe Feigueux, directeur du Pôle Stratégie et Performance du CNEH, coach certifié (NRGy Training)

Laurent Levy-Bourru, formateur et coach certifié offre Gouvernance et Management du CNEH

Gisèle Hoarau, coordinatrice paramédicale de pôle (honoraire) - consultante au CNEH

Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs des soins
- Chefs de projet
- Médecins
- Chefs de pôle
- Chefs de service
- Personnels d'encadrement

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

CONTACT

**Romy
Tondje :**

Assistante formation

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr



Les fondamentaux de la fonction de cadre administratif de pôle

Réf : S2371

Durée 21h

Paris 22, 23, 24 avr. 2024

Paris 4, 5, 6 sept. 2024

Tarif adhérents 1 530 €

Tarif non-adhérents 1 670 €

Public concerné

- Cadres administratifs de pôle

Accessibilité

Référente Handicap CNEH - sylvie.

liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

4,7/5

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les enjeux des dernières réformes de santé
- ▶ Maîtriser la réforme de la nouvelle gouvernance et s'inscrire dans la gouvernance du pôle
- ▶ Analyser la répartition des pouvoirs à l'hôpital (circuits décisionnels et instances)
- ▶ Comprendre les conséquences de la T2A sur le pilotage stratégique des établissements et des pôles d'activité
- ▶ Comprendre l'évolution des modes de financement de l'hôpital
- ▶ Optimiser le recueil de l'activité médicale (PMSI)
- ▶ Piloter la dimension budgétaire et financière du pôle
- ▶ Connaître les outils de management de la performance : la contractualisation
- ▶ S'approprier et développer les outils de pilotage médico-économique d'un pôle
- ▶ Participer au dialogue de gestion

PROGRAMME

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des objectifs individuels de formation, quiz d'évaluation des connaissances
- En cours : bilan au terme de chaque atelier participatif, réveil matin en début de J2 et J3 - En fin : quiz, tour de table (séance "Post it" sur l'atteinte des objectifs des participants), questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH

Christian Nicolas, directeur d'hôpital, professeur d'économie

Didier Antoine, expert en gouvernance et RH médicale, consultant CNEH

Module 1 - Le contexte réglementaire et l'environnement hospitalier

- ▶ L'évolution de la politique hospitalière
 - l'évolution des dernières réformes de santé et leur impact sur la stratégie hospitalière
 - les derniers éléments issus du plan Ma Santé 2022
 - les enjeux à venir du pilotage hospitalier
 - de l'hôpital au territoire : L'impact des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) sur la stratégie hospitalière publique
 - le rôle des ARS
- ▶ Les différents acteurs
 - les grands équilibres décisionnels à l'hôpital
 - les différents organes et instances décisionnels : directeur, directeur, conseil de surveillance
 - les instances consultatives et techniques : CME, CTE, CSIRMT, etc.
 - l'organisation polaire des hôpitaux publics : périmètre et fonctionnement des pôles, missions et prérogatives des chefs de pôles
 - la place des services et des chefferies de service
- ▶ Les outils de la stratégie hospitalière
 - le CPOM, le projet d'établissement, le projet médical partagé, le contrat de pôle, le règlement intérieur, etc.

Module 2 - La gestion financière et budgétaire du pôle

- ▶ L'évolution des modes de financement des EPS
- ▶ Les recettes et les dépenses courantes d'un EPS
 - la compréhension de la logique de financement par l'activité
 - l'EPRD, pivot de la gestion financière de l'hôpital
 - le dispositif d'allocation des ressources
 - l'ONDAM
- ▶ Le régime comptable des EPS : distinction entre ordonnateur et comptable
- ▶ L'appréciation du contenu de l'EPRD
 - la lecture du compte de résultat
 - l'articulation entre exploitation et investissement : la CAF et le tableau de financement
- ▶ Les dépenses hospitalières
 - les principaux postes de dépenses hospitaliers
 - le comportement de ces dépenses au regard de l'évolution de l'activité
- ▶ Les investissements du pôle
 - la notion de ROI

- les arbitrages entre divers projets d'investissement
- ▶ L'optimisation des recettes
 - la T2A et ses implications organisationnelles sur le circuit du patient et le codage de l'activité
 - les perspectives de modification des financements
- ▶ La mise en place du pilotage budgétaire intégré au pôle
- ▶ Les fondamentaux de la comptabilité analytique hospitalière
 - la définition des principes : notions de charges directes, charges indirectes, etc.)
 - les objectifs dans le secteur public hospitalier
 - le guide de comptabilité analytique hospitalière
- ▶ La construction des CREA de pôle et le pilotage budgétaire
 - la déclinaison de la logique de l'EPRD au niveau des pôles
 - l'analyse des résultats du CREA
 - l'équilibre financier du pôle

Module 3 - Les outils de pilotage médico-économique du pôle

- ▶ Le rôle du cadre administratif de pôle dans la gouvernance du pôle
 - le positionnement du cadre administratif de pôle dans l'exécutif de pôle et par rapport aux directions fonctionnelles
- ▶ La notion de performance à l'hôpital
 - le caractère multidimensionnel et intégré de la performance
 - la performance et la contractualisation
 - la performance et le contrôle de gestion
- ▶ La conception du tableau de bord stratégique et de résultat
 - le choix des indicateurs, l'interprétation du tableau de bord, les typologies d'indicateurs
 - le benchmark : les indicateurs Hospidiag et autres bases de données
 - les différents niveaux de tableaux de bord : du stratégique à l'opérationnel
 - les tableaux de bord des activités supports : plateaux médico-techniques, logistiques, etc.
 - présentation de différents types de tableaux de bord
- ▶ Le dialogue de gestion
 - le processus de contractualisation entre le pôle et la direction
 - l'animation du cycle de gestion du pôle
 - la structuration du reporting pour les directions

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques illustrés par des cas pratiques - Ateliers pratiques : études de cas, construction d'une étude médico-économique - Ateliers participatifs à partir de l'analyse à partir des documents budgétaires et tableaux de bord des participants - Retours/partages d'expérience et réflexion collective

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

Toutes nos formations sont déclinables sur site client pour un groupe de participants et sur mesure – contact@cneh.fr

Inscrire son action dans son environnement et la réalité des enjeux stratégiques actuels

Réf : S2346



OBJECTIFS

- ▶ Connaître les enjeux des dernières réformes de santé
- ▶ Maîtriser la réforme de la nouvelle gouvernance et s'inscrire dans la gouvernance du pôle
- ▶ Analyser la répartition des pouvoirs à l'hôpital ; circuits décisionnels et instances

Durée 7h

Paris 21 juin 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PROGRAMME

- ▶ L'évolution de la politique hospitalière
 - les structures internes
 - le responsable de structure interne
- ▶ L'organisation territoriale du système de santé issue de la loi HPST et de la loi de santé
 - l'organisation de l'offre de soins, les agences régionales de santé (ARS)
 - le projet régional de santé et ses composantes, les coopérations dans la loi de santé : de la CHT au GHT, les coopérations organiques (GCS)
- ▶ L'organisation des établissements publics de santé en pôles d'activité
 - les pôles d'activité et leur gouvernance
 - le chef de pôle
- ▶ Les processus de décision au sein des établissements publics de santé
 - au niveau de l'établissement, focus sur les différentes instances (directoire, CS, CTE, CME, CHSCT, etc.) : composition, attributions
 - au niveau des pôles d'activité : projet de pôle, contrat de pôle, délégations au niveau des structures internes : projet médical de service
- ▶ Le pilotage financier et médico-économique du pôle et des structures internes

Public concerné

- Responsables médicaux

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques/étude de cas - Retours/partages d'expériences

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des objectifs individuels au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH

Les évolutions de la e-santé

E-santé : innovation - intelligence artificielle et digitalY

Réf : S1569



OBJECTIFS

- Se mettre à jour sur les évolutions de la e-santé
- Partager des retours d'expérience sur la mise en oeuvre des projets de e-santé
- Faire un point sur le cadre législatif qui conditionne la mise en oeuvre de tels projets

PROGRAMME

- Le contexte et les enjeux de la e-santé aujourd'hui
 - Une place déterminante laissée aux innovations numériques
 - les tendances en France : enquête innovation digitale du CNEH, autres enquêtes et sondages
- Panorama des solutions existantes
 - les applications
 - les objets connectés
 - les autres innovations : robots, intelligence artificielle, big data
 - des retours d'expérience hospitalier sur la mise en oeuvre de l'innovation technologique:
- La législation et ses évolutions
 - la législation actuelle sur les données personnelles et données de santé et présentation du RGPD
- La mise en pratique par un atelier sur
 - les éléments clés de la gestion de projet
 - la formation et l'information des patient
- contexte et enjeux
- choix technologiques
- modèle financier
- conduite du changement et impact sur les métiers

Public concerné

- Chefs de pôle
- Cadres de santé de pôle
- Cadres administratifs de pôle
- Directeurs référents de pôle
- Médecins
- Pharmaciens

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

CONTACT

**Romy
Tondje :**

Assistante formation

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques sur les principales définitions - Panorama structuré des innovations - Retours d'expériences hospitalières - Ateliers pratiques

PRÉREQUIS

- Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, quiz de connaissance en ligne dont les réponses sont analysées au fur et à mesure - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Un expert CNEH

Définir une ambition stratégique équilibrée et partagée

Réf : S1565



OBJECTIFS

- ▶ Définir son ambition en tant que leader médical
- ▶ Bien articuler son ambition dans la réalité des enjeux actuels
- ▶ Projeter une cible stratégique pertinente pour son organisation

PROGRAMME

- ▶ Identifier son positionnement individuel et ses marges d'action stratégiques
- ▶ Mettre en évidence les paramètres pour la prise de décision stratégique
- ▶ Construire une analyse stratégique sur un territoire sur la base des nombreuses données disponibles
- ▶ Echanges en salle plénière pour déterminer une cible stratégique

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Brainstorming - Ateliers - Présentation magistrale

PRÉREQUIS

- ▶ Des connaissances primaires en statistiques sont utiles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation validation des attentes des participants par un tour de table - en cours de formation : Quiz - en fin de formation bilan de la journée et questionnaire d'évaluation

INTERVENANT(S)

Didier Antoine, expert en gouvernance et RH médicales, consultant CNEH

Public concerné

- Médecins
- chefs de pôle ou de service
- PCME
- Directeurs et équipe de direction

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

CONTACT

**Romy
Tondje :**

Assistante formation

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

Réussir ses projets de transformations et accompagner ses équipes dans le changement

Gestion de projet

Réf : SC23



Durée 14h

Paris 21, 22 nov. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

OBJECTIFS

- ▶ Connaître la démarche, la méthode et les outils de la gestion de projet
- ▶ Analyser les besoins du pôle/service/unité en matière de conduite de projet
- ▶ Savoir construire et planifier un projet dans le pôle/service/unité
- ▶ Communiquer efficacement sur ce projet
- ▶ Manager les équipes et conduire le changement dans le cadre d'un projet

PROGRAMME

- ▶ Le pilotage des projets du pôle ou du service
 - les étapes de la conduite d'un projet
 - les principaux outils à mobiliser
 - les points clés du pilotage par le chef de projet
- ▶ Les leviers et outils du management des équipes
 - la communication
 - la conduite d'une réunion de projet
 - l'animation d'une équipe projet (les ateliers participatifs)
 - la reconnaissance de l'engagement
- ▶ Les conditions de réussite dans la conduite du changement
 - le caractère stratégique de l'accompagnement au changement et ses implications sur la conduite de projet
 - la compréhension des mécanismes du changement (analyse du comportement des acteurs : démarche et outils pour favoriser l'adhésion)
 - les modèles innovants en matière de gestion de projet (projets agiles, etc.)
 - Un atelier de codéveloppement sur les problématiques des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques/études de cas "fil rouge" apportés par les participants - Partages/retours d'expériences

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des objectifs individuels au regard du programme de formation, autoévaluation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) et quiz de connaissances sur la gestion de projet - En fin de formation : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Christophe Feigueux, directeur du Pôle Stratégie et Performance du CNEH, coach certifié (NRGy Training)

Béatrice Deville-Cavellin, formatrice, offre Gouvernance et Management du CNEH

Séverine Touflet, consultante en Management, Pôle stratégie et gouvernance du CNEH

Public concerné

- Chefs de pôle de service ou responsables de structure interne
- Praticiens hospitaliers
- Exécutifs de pôle

Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



Développer son leadership et améliorer sa communication managériale

Réf : S217



OBJECTIFS

- ▶ Connaître les différents styles de leadership et savoir se situer
- ▶ Développer la place du leadership dans le management
- ▶ Développer son authenticité
- ▶ Renforcer ses capacités de conviction et de mobilisation
- ▶ Fédérer et mobiliser par un partage de la vision et du sens

PROGRAMME

- ▶ Différencier pour mieux se positionner
 - les différences et les points communs entre leader, leadership, charisme, autorité et pouvoir
 - les idées reçues sur le leadership : naît-on leader ? Peut-on le devenir ?
 - l'équation gagnante du leadership
- ▶ Le leadership nouvelle génération
 - les évolutions du leadership dans le temps
 - l'actualisation de sa représentation du leadership
- ▶ Leadership et dynamique d'équipe
 - qu'est-ce qu'un groupe ? Une équipe ?
 - les grandes étapes du développement d'un groupe et leur influence sur le leadership
 - les leviers pour dynamiser une équipe
- ▶ Leadership et focalisation du collectif
 - clarifier sa vision
 - le pouvoir de persuasion de la communication alignée
 - fédérer à partir du sens
 - le pouvoir de l'attention portée à soi, aux autres, au contexte
- ▶ L'authenticité au service du leadership
 - être au clair sur son système de valeurs
 - créer les appuis du passé propice à l'émergence de l'authenticité
- ▶ L'exemplarité
 - faire vivre la confiance réciproque
 - incarner la vision
 - l'esprit de justice et équité

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques sur les composantes du leadership - Ateliers collectifs et exercices individuels de mise en pratique pour favoriser l'appropriation individuelle

PRÉREQUIS

- ▶ Avoir une expérience même courte de management d'équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des objectifs individuels au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés et des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire individuel d'évaluation

INTERVENANT(S)

Laurent Lévy-Bourru, coach certifié (Metasystem - Orygin), consultant et formateur en management au CNEH

Olivier Cannarella, coach certifié (HEC), médiateur, consultant et formateur en management et conduite du changement, partenaire du CNEH

Xavier Dutheil, coach certifié, consultant en communication et en management, partenaire du CNEH

Durée 14h

Paris 7, 8 mars 2024

Paris 7, 8 nov. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Équipes de direction
- Présidents de CME
- Trios de pôle
- Médecins
- Personnels d'encadrement

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

4,5/5



Optimiser son temps professionnel

Réf : S1566



OBJECTIFS

- Mieux connaître son rapport au temps
- Identifier ses talents et ressources en gestion du temps pour les développer
- Prendre conscience de nos pièges pour mieux les éviter
- Prioriser pour optimiser son temps professionnel
- Développer des stratégies d'optimisation de son temps professionnel

PROGRAMME

- Le rapport au temps
 - la singularité du rapport au temps
 - les lois de la gestion du temps
 - la place des injonctions et des croyances
 - test : bilan personnel de notre gestion du temps et de notre organisation
- Le cœur d'activité professionnel
 - prise du recul sur son cœur de métier
 - identification des objectifs centraux de mon cœur d'activité
 - détermination des grandes missions en rapport avec mes objectifs professionnels
- étude des activités et actions professionnelles et de leur niveau de récurrence et de priorité
- Les voleurs de temps
 - test : notre sensibilité aux voleurs de temps
 - identification des voleurs de temps
 - les stratégies pour éviter les voleurs de temps
- Les méthodes et les outils de priorisation
 - les stratégies d'organisation de l'activité professionnelle
 - la délégation
 - savoir dire non

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques/exercice de mise en situation - Partages/retours d'expériences

PRÉREQUIS

- Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des objectifs individuels au regard du programme de formation, quiz avant formation - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud, quiz après formation

INTERVENANT(S)

- Béatrice Deville-Cavellin**, formatrice offre Gouvernance et Management du CNEH
- Laurent Levy-Bourru**, formateur et coach certifié offre Gouvernance et Management du CNEH

Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs des soins
- Chefs de projet
- Médecins
- Chefs de pôle et chefs de service
- Cadres

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

CONTACT

Romy Tondje :

Assistante formation

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

Communiquer efficacement au quotidien et lors des situations sensibles

Communiquer pour convaincre, pour développer son influence et lors de situation de crise

Réf : S1568



OBJECTIFS

- ▶ Développer son leadership et son influence de manager avec une communication efficace
- ▶ S'approprier des techniques et outils de communication
- ▶ Favoriser l'adhésion et la cohésion de ses interlocuteurs
- ▶ Utiliser les leviers d'influence pertinents
- ▶ Structurer sa communication pour l'adapter à ses besoins et aux enjeux

PROGRAMME

- ▶ Quelques principes de communication
 - vous avez dit communication : les principes de base de la communication
 - la communication : les différents formats et registres les différentes échelles et cibles
 - l'analyse des obstacles de la communication : bruit, perte d'information, interprétation, stress, trac
 - les difficultés de communication au niveau professionnel
 - la communication efficace (définition d'un objectif, organiser ses idées, choisir ses arguments, s'adapter à son auditoire, savoir créer le contact, dynamiser son intervention)
- ▶ Qu'est-ce que l'influence ?
 - comment définir l'influence
 - à propos de l'influence et de persuasion
 - influence, notoriété, image, réputation : quelles différences, quels points de convergence ?
 - de l'influence à l'image de son service, de son pôle : comment la construire, comment la travailler ?
- exercice de mise en situation, échanges et réactions sur des situations réelles
- ▶ Focus sur les enjeux de la communication d'un hôpital public
 - analyse et compréhension du contexte
 - comprendre les enjeux de la communication externe d'un hôpital
 - comment choisir sa stratégie
 - comment améliorer sa communication externe
- ▶ Communication de crise
 - définition et caractéristiques d'une crise
 - ce qui se joue pendant une crise
 - les objectifs d'une communication pendant une crise
 - les grands principes et points de vigilance de la communication de crise
 - la préparation de l'après crise
 - exercice (cas pratique) : comment élaborer un contenu efficace pour communiquer pendant une crise ?

Durée 14h

Paris 3, 4 oct. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

Public concerné

- Directeurs d'établissement
- Directeurs des soins
- Chefs de projet
- Médecins
- Chefs de pôle
- Chefs de service
- Cadres

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques/études de cas/mises en situation filmées et débriefées - Partages/retours d'expériences

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des objectifs individuels au regard du programme de formation, quiz avant formation - En cours : bilan des progrès réalisés lors de chaque exercice - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud, quiz après formation

INTERVENANT(S)

Laurent Lévy-Bourru, coach certifié (Metasystem - Orygin), consultant et formateur en management au CNEH

Xavier Dutheil, coach certifié, consultant en communication et en management, partenaire du CNEH



Dynamiser son équipe par le mode participatif et l'intelligence collective

Réf : S1680



Durée 14h

Paris 13, 14 juin 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

OBJECTIFS

- ▶ Mobiliser, dynamiser, prendre soin de l'équipe
- ▶ Appréhender l'intérêt et les enjeux de la démarche participative pour améliorer la Qualité de vie au travail et la qualité des soins de son équipe
- ▶ Mettre en place une démarche participative au sein de sa structure
- ▶ Manager son équipe par l'intelligence collective et découvrir les différents types d'ateliers participatifs pour accélérer et dynamiser le travail collaboratif dans vos projets
- ▶ Construire une dynamique positive durable

Public concerné

- Praticiens hospitaliers médecins, pharmaciens
- Chefs de service
- Chefs de pôle
- Présidents et vice-présidents de CME

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

PROGRAMME

- ▶ Piloter la dynamique d'équipe
 - les composantes d'une équipe,
 - les fonctions vitales d'une équipe
 - les niveaux de maturité
- ▶ Cadrer et structurer l'action individuelle et collective
 - l'activité, la visée, l'engagement
 - des objectifs efficaces : allier Emotionnel et Rationnel
- ▶ Maintenir des relations fluides et authentiques
 - la circulation la parole
- l'animation d'un débat
- incarner un relationnel engageant
- ▶ Stimuler l'engagement pour progresser
 - la création et l'entretien de boucles de réussite
 - la stimulation du progrès
 - la focalisation des énergies
 - la remobilisation positive
- ▶ Appréhender l'intérêt et les enjeux du management de proximité pour améliorer la Qualité de vie au travail de votre équipe

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Exercices pratiques et mises en situation sous la forme de jeux de rôle - Ateliers participatifs et de co-développement - Partages/retours d'expériences

PRÉREQUIS

- ▶ Être en fonction de responsabilité managériale ou de prise de poste

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début : identification des objectifs au regard du contenu proposé - En cours : bilan des acquis de chaque atelier et des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, mes points à consolider, etc.), bilan des acquis de la veille (réveil matin) - En fin : les acquis de la journée, en individuel et collectif (1 point saillant, 1 action), questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Christophe Feigueux, directeur du Pôle Stratégie et Performance du CNEH, coach certifié (NRGy Training)

Laurent Lévy-Bourru, coach certifié (Metasystem - Orygin), consultant et formateur en management au CNEH

Gérer efficacement les situations difficiles

Communication, gestion des conflits et médiation

Réf : SC22



OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les enjeux de la communication interpersonnelle
- ▶ Comprendre son mode de communication et savoir le questionner
- ▶ Intégrer les mécanismes essentiels qui régissent la gestion des conflits
- ▶ Intégrer les outils de gestion des conflits (la communication non violente - CNV)
- ▶ Résoudre une situation de crise ou de conflit par la médiation

PROGRAMME

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ La communication interpersonnelle <ul style="list-style-type: none"> • les enjeux et les mécanismes • la communication verbale et non verbale • le rôle des émotions • diagnostiquer son mode de communication et comprendre ses propres mécanismes internes • s'approprier les outils de la communication bienveillante : l'écoute active, l'assertivité | <ul style="list-style-type: none"> ▶ La gestion des conflits <ul style="list-style-type: none"> • la définition d'un conflit • les mécanismes • la méthodologie de résolution de conflit • les outils : initiation à la communication non violente (CNV) pour en comprendre les enjeux • l'appropriation des techniques de médiation • le "savoir-être" pour une résolution des situations conflictuelles par la médiation |
|---|--|

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques/études de cas - Partages/retours d'expériences

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, identification des objectifs individuels au regard du programme de formation - Bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.), tour de table (mots clés), questionnaires d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Laurent Lévy-Bourru, coach certifié (Metasystem - Orygin), consultant et formateur en management au CNEH

Béatrice Deville-Cavellin, formatrice offre Gouvernance et Management du CNEH

Public concerné

- Chefs de pôle
- Membres de trio de pôle
- Directeurs référents de pôle
- Médecins
- Pharmaciens

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

CONTACT

Romy Tondje :

Assistante formation

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

Expérimenter des modalités innovantes dans la gestion quotidienne de votre équipe

Réf : S1681



OBJECTIFS

- Découvrir des modalités innovantes pour la gestion quotidienne des équipes
- Mobiliser de nouveaux outils de dynamique d'équipe
- Expérimenter les nouvelles techniques d'animation de réunion et de réflexion et les modalités afférentes
- Savoir les mobiliser en fonction des besoins et des objectifs d'équipe

PROGRAMME

- Les effets des modalités innovantes sur l'animation de réunion et sur la dynamique d'équipe
- L'importance de la structure, de la finalité, la raison d'être et les objectifs de l'équipe
 - l'adaptation de la modalité aux contextes : différenciation des différents buts
 - les règles, le partage des valeurs et l'état d'esprit
 - l'autonomie des acteurs, des rôles et de la posture
 - la capitalisation sur l'intelligence collective
- Les typologies de réunions
 - les espaces d'expression pour co-créer
 - les espaces de coopération
 - l'apprentissage pour décider ensemble
- la création d'opportunités à partir des différences de points de vue
- l'animation des réunions à distance
- Les modalités innovantes des d'animation
 - la présentation des différentes modalités, de leurs techniques
 - l'identification de la modalité adaptée en fonction des besoins et des situations
 - l'expérimentation de 4 modalités par exemple : les chapeaux de De Bono, World Café, les scénarios rose et noir, team boat, pont de cordes...
 - les points de vigilances et les tours de main pour animer les ateliers

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et partage d'expérience - Mise en pratique des modalités présentées - Réflexion collective sur les bénéfices de ces modalités

PRÉREQUIS

- Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : recensement des besoins des stagiaires - En fin de formation : évaluation de la satisfaction des participants via d'un tour de table et d'un questionnaire d'évaluation à chaud. Ce questionnaire porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et les perspectives de déploiement dans leur structure

INTERVENANT(S)

Christophe Feigueux, formateur et coach certifié, responsable de l'offre Gouvernance et Management du CNEH

Laurent Levy-Bourru, formateur et coach certifié offre Gouvernance et Management du CNEH

Public concerné

- Public concerné
- président de CME
 - chef de pôle
 - chef de service
 - Médecins
 - Pharmaciens
 - Praticien hospitalier

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

CONTACT

Romy Tondje :

Assistante formation

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

Maîtriser les fondamentaux de la finance et du pilotage médico-économique

Réf : S1682



OBJECTIFS

- ▶ Comprendre l'évolution des modes de financement de l'hôpital et leurs conséquences sur le pilotage stratégique des établissements et des pôles d'activité
- ▶ Savoir élaborer la stratégie de son pôle et connaître les principaux outils du pilotage médico-économique et de la performance
- ▶ Savoir piloter la dimension budgétaire et financière du pôle/secteur d'activité
- ▶ Analyser les pratiques de contractualisation et de suivi médico-économique du pôle /secteur d'activité
- ▶ Participer au dialogue de gestion

Durée 14h

Paris 14, 15 mai 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

Public concerné

- Médecins

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

PROGRAMME

- ▶ Jour 1 : La gestion budgétaire et financière
 - L'évolution des modes de financement des EPS
 - Les recettes et les dépenses courantes d'un EPS
 - la logique de financement par l'activité
 - l'EPRD, pivot de la gestion financière de l'hôpital
 - le dispositif d'allocation des ressources
 - Le régime comptable des EPS : distinction entre ordonnateur et comptable
 - Le contenu de l'EPRD
 - la lecture du compte de résultat
 - l'articulation entre exploitation et investissement : la CAF et le tableau de financement
 - Les dépenses hospitalières
 - les principaux postes de dépenses hospitaliers
 - le comportement de ces dépenses au regard de l'évolution de l'activité
 - Les investissements du pôle
 - la notion de ROI
 - les arbitrages entre divers projets d'investissement
 - L'optimisation des recettes
 - la T2A et ses implications organisationnelles sur le circuit du patient et le codage de l'activité
 - les perspectives de modification des financements dans le cadre du plan Ma santé 2022
 - La mise en place d'un pilotage budgétaire intégré au pôle
 - Les fondamentaux de la comptabilité analytique hospitalière
 - La construction des CREA de pôle et le pilotage budgétaire
 - la déclinaison de la logique de l'EPRD au niveau des pôles
 - l'analyse des résultats du CREA
- l'équilibre financier du pôle
- ▶ Jour 2 : Les outils de pilotage médico-économique du pôle
 - Les nouvelles dimensions de la performance hospitalière
 - le virage ambulatoire
 - le parcours du patient et le rôle des coopérations territoriales
 - L'adaptation des ressources aux besoins et aux contraintes
 - Le diagnostic de la performance de son pôle/ service/secteur d'activité
 - Les outils de la démarche stratégique
 - le diagnostic territorial
 - le diagnostic interne du pôle/service
 - le projet de pôle/service
 - Le pilotage du pôle grâce à la contractualisation
 - les étapes du processus de contractualisation
 - le contenu du contrat : objectifs, moyens, indicateurs
 - les délégations de gestion : champ, sens et niveau des délégations
 - Les tableaux de bord et l'interprétation des indicateurs
 - les objectifs du tableau de bord : tableau de bord et contrat de pôle
 - la conception d'un tableau de bord de pôle/service/secteur d'activité et le choix des indicateurs : présentation et analyse de différents types de tableaux de bord
 - La construction d'une étude médico-économique : exercice

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Etudes de cas/ateliers pratiques - Construction d'une étude médico-économique - Analyse à partir des documents budgétaires et tableaux de bord des participants

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des objectifs individuels de formation/quiz - En cours de formation : ateliers participatifs - En fin : quiz/questionnaire d'évaluation à chaud/séance "Post it" sur l'atteinte des objectifs des participants

INTERVENANT(S)

Caroline Laroumagne, responsable Pôle Financier Transversal, Hospices Civils de Lyon
Christian Nicolas, directeur d'hôpital, professeur d'économie



Management des ressources humaines

Les outils GRH, la conduite de l'entretien médical annuel

Réf : SE04



Durée 14h

Classe virtuelle 21, 22 mai 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

Public concerné

- Chefs de pôle
- Chefs de service
- Praticiens hospitaliers

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

4,8/5

OBJECTIFS

- ▮ Connaître le positionnement des acteurs du pôle et leur place au sein de l'institution hospitalière
- ▮ Connaître les missions du chef de pôle, les bases réglementaires, statutaires, les enjeux et dimensions de la gestion en Ressources Humaines du Personnel Médical et Non Médical
- ▮ Comprendre les enjeux et finalités des entretiens médicaux annuels
- ▮ Maîtriser la méthodologie de préparation de l'entretien médical annuel, d'utilisation des outils et de suivi des objectifs
- ▮ Pratiquer l'entretien médical annuel et se positionner lors des situations difficiles

PROGRAMME

- ▮ Journée 1 : les fondamentaux de la GRH médicale et non médicale
 - le positionnement dans l'institution Hospitalière
 - le rappel des missions du chef de pôle
 - le statut du fonctionnaire, les contractuels et le temps de travail des non-médicaux.
 - le statut des Praticiens Hospitaliers, les contractuels et le temps de travail médical
 - les affectations et les mobilités dans le pôle
 - la GPMC
 - l'analyse des tableaux de bord, suivi des effectifs
 - les projets Formation au sein du pôle
 - les instances et le dialogue social
 - l'actualité réglementaire
- ▮ Journé 2 : La conduite des entretiens médicaux annuels
 - l'actualité réglementaire et des retours d'expériences : méthodes, outils et pratiques,
 - les objets de l'évaluation : compétences cliniques vs coordination médicale, participation à la permanence des soins, participation aux activités transversales, etc.
 - la notion de performance individuelle et collective au sein de mon équipe
 - l'élaboration d'objectifs SMARTE individuels et collectifs
 - la communication interpersonnelle au cours de l'entretien, expérimentée par des jeux de rôle
 - les suites de l'entretien dont le plan de formation et le plan de DPC.

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▮ Apports théoriques et méthodologiques - Retours/partages d'expérience et réflexion collective - Ateliers pratiques, jeux de rôle et mises en situation

PRÉREQUIS

- ▮ Connaître l'environnement hospitalier

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▮ En début de formation : identification des besoins des participants, quiz d'évaluation des connaissances - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.), quiz d'évaluation des acquis - En fin : tour de table (mots clés), perspectives de déploiement dans leur structure des participants, questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Martine Cappe, responsable de l'offre RH médicales au CNEH

Manager la qualité, la sécurité et la gestion des risques

Réf : SE05



OBJECTIFS

- ▶ Acquérir des méthodes et des outils pour fédérer les équipes autour des démarches qualité et sécurité dans les activités de soins
- ▶ Développer une approche positive et pragmatique de la gestion des risques liés aux activités de soins auprès des équipes
- ▶ Repérer les points d'ancrage d'une culture sécurité dans les équipes
- ▶ Appréhender les outils de pilotage qualité et sécurité utiles et pertinents au fonctionnement du pôle

PROGRAMME

- ▶ Appréhender l'évolution et les orientations culturelles, normatives et réglementaires de la démarche qualité et gestion des risques en santé
 - le contexte réglementaire et normatif de la démarche qualité dans le secteur de la santé et le secteur industriel
 - les enjeux de la gestion des risques à l'International et au niveau National
 - les fondamentaux de la démarche qualité et de gestion des risques
 - les principes et définitions de la démarche qualité et de gestion des risques
 - l'évolution des approches qualité et gestion des risques, le niveau de maturité attendu aujourd'hui dans nos hôpitaux
 - la Certification HAS
- ▶ l'approche par les risques
- ▶ Piloter le dispositif qualité et gestion des risques au sein d'un pôle ou secteur d'activité
 - les rôles et enjeux des acteurs au sein du pôle, le lien avec les instances et structures institutionnelles
 - les outils et méthodes d'évaluation : Etudes de pertinence des soins, les Traceurs, les Retours d'Expérience, la mesure de l'Expérience Patient, etc.
 - les mesures d'impact : le pilotage de l'activité clinique et l'amélioration des résultats
 - le tableau de bord du pôle :
 - la structure du tableau de bord : lien entre les objectif du pôle et le choix des indicateurs à suivre
 - les types d'indicateurs (résultats ; pratique clinique, expérience patient, etc.)
 - la communication des résultats comme facteur de réussite des équipes
- ▶ Coordonner les approches managériales qualité et gestion des risques en lien avec la stratégie de l'établissement et du pôle ou secteur d'activité
 - l'approche par processus

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Alternance d'apports méthodologiques et de mises en situation - Exercices d'analyse de pratiques en sous-groupes en fonction des besoins et activités des participants - Des exercices pratiques sur la démarche de gestion des risques ou d'amélioration de la qualité dans le pôle

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : positionnement actuel puis souhaité par rapport à la maturité de la culture sécurité au sein de leur structure - En cours : autoévaluation de progression à l'aide d'un quiz en ligne - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud et perspectives de déploiement dans leur structure.

INTERVENANT(S)

Virginie Lazzarotti, ingénieur qualité et gestion des risques, consultante au CNEH

Durée 7h

Classe virtuelle	4 juil. 2024
Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

Public concerné

- Directeurs référents de pôle
- Chefs de pôle
- Cadres de santé de pôle
- Cadres administratifs de pôle

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

4,6/5



L'expérience patient, le patient expert

De nouveaux leviers pour améliorer la qualité des soins

Réf : E1466



OBJECTIFS

- Comprendre les dimensions de l'expérience patient et sa place dans la démarche qualité
- Appréhender de nouveaux modèles d'évaluation
- Renforcer la collaboration patient/soignant par le patient expert

Durée 7h

Classe virtuelle	7 juin 2024
Paris	11 déc. 2024
Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PROGRAMME

- Les évolutions du système de santé en faveur de l'expérience patient et leurs impacts (Immersion)
- Les définitions, concepts et enjeux de l'expertise patient et du patient expert
- Les facteurs qui influent sur l'expérience patient
- Les dimensions de l'expérience de soins
- Comment s'y prendre pour travailler avec les patients ?
- Construire ensemble le parcours de soins idéal du point de vue du patient : la méthode AMPPATI (AMélioration du Parcours vécu par le Patient en Immersion)
- Comment intégrer l'expérience du patient et de ses proches ?
- La communication, l'écoute active, les attitudes permettant d'améliorer la qualité de l'écoute
- La communication : les points d'ancrage à une écoute authentique tournée vers le patient
- Le patient partenaire et le patient expert
- Comment intégrer des patients experts dans les projets des établissements et mobiliser leurs expériences

Public concerné

- Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
- Cadres et cadres supérieurs de santé
- Personnels médicaux et paramédicaux
- Responsables des parcours patient, chefs de service, chefs de pôle
- Représentants des usagers
- Patients experts
- PUBLICS DPC : Aide-soignant ; Infirmier Diplômé d'Etat (IDE) ; Diététicien ; Ergothérapeute ; Masseur-kinésithérapeute ; Chirurgie générale ; Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique ; Oncologie

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations
- Remise d'un guide pratique - Etude d'un parcours patient spécifique, par pathologie ou population : élaboration d'un dispositif de mesure de l'expérience patient, d'un guide d'entretien standardisé

PRÉREQUIS

- Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

4,5/5

INTERVENANT(S)

Virginie Lazzarotti, directeur qualité gestion des risques, cadre de santé, consultante au CNEH

Maîtriser les fondamentaux du management de pôle

Réf : S559



OBJECTIFS

- ▶ Positionner son pôle dans la stratégie de l'établissement et du territoire
- ▶ Élaborer un projet et un contrat de pôle de manière efficace
- ▶ Appréhender le positionnement des acteurs de la gouvernance du pôle
- ▶ Organiser et piloter son pôle d'activité

PROGRAMME

- ▶ La stratégie d'un pôle d'activité
 - l'impact des réformes et la dernière actualité des évolutions réglementaires
 - la conduite d'une réflexion stratégique au niveau du pôle
 - l'articulation du projet/contrat de pôle et du projet d'établissement
- ▶ La nouvelle répartition des fonctions
 - au sein des pôles : approche par métier, relations entre et avec les responsables du pôle, chefs de service et responsables d'unités fonctionnelles
 - les notions fondamentales du management
 - les leviers d'action du manager
 - une introduction aux mécanismes globales de la communication et à ses enjeux
- entre les pôles et les directions fonctionnelles : les délégations de gestion
- ▶ Le contrat de pôle
 - des objectifs fondés sur une cartographie des points forts et de progrès du pôle, liens avec le projet de pôle
 - les leviers d'action à mobiliser au niveau d'un pôle
 - l'intéressement
- ▶ Le pilotage médico-économique d'un pôle par les tableaux de bord
 - la conception d'un tableau de bord de pôle
 - la définition des indicateurs utiles
 - la mise en place d'un dialogue de gestion

Durée 14h

Paris 28, 29 mars 2024
Paris 12, 13 sept. 2024

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

Public concerné

- Chefs de pôle
- Exécutifs de pôle
- Assistants de gestion de pôle
- Directeurs référents de pôle

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

4,6/5

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Diagnostic/étude de cas - Ateliers participatifs/retours d'expérience

PRÉREQUIS

- ▶ Être en responsabilité d'une équipe ou en prévision de l'être

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des objectifs au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, mes points à consolider, etc.), bilan des acquis de la veille (réveil matin) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Didier Antoine, expert en gouvernance et RH médicale, consultant CNEH



Manager efficacement un pôle de psychiatrie

Réf : S560



OBJECTIFS

- ▶ Adapter la gestion par pôle aux spécificités de la psychiatrie et de ses enjeux
- ▶ Mesurer les impacts de l'organisation en pôles au sein des établissements
- ▶ Appréhender l'articulation entre secteurs et pôles

PROGRAMME

- ▶ L'environnement législatif et réglementaire
 - la nouvelle organisation interne des établissements
 - les stratégies politiques pour la transformation de l'offre de soins en psychiatrie
 - les modèles de valorisation de l'activité en psychiatrie PMSI (V11) et de la T2A (SMR et VAP) et démarche qualité
 - les enjeux des évolutions en cours
- ▶ La stratégie d'un pôle d'activité
 - l'impact des réformes, une adaptation nécessaire pour les établissements
 - le contexte spécifique de la psychiatrie en établissement monodiscipline et en CHG
 - les éléments du diagnostic populationnel
 - les éléments nécessaires à l'émergence d'une réflexion stratégique
 - la gouvernance stratégique d'un pôle à l'échelle du territoire de santé
 - l'articulation du projet de pôle et du projet d'établissement
- ▶ Le contrat de pôle
 - la déclinaison du projet de pôle en objectifs quantifiés
 - la négociation des objectifs et des moyens
 - l'intéressement
- ▶ La nouvelle répartition des fonctions
 - entre les pôles et les directions fonctionnelles : les délégations de gestion
 - au sein des pôles : approche par métier, relations entre responsables de pôle, chefs de service et responsables d'unité fonctionnelle
 - la méthodologie de définition des fiches de fonction
- ▶ Le pilotage médico-économique d'un pôle par les tableaux de bord
 - la conception d'un tableau de bord de pôle
 - la définition des indicateurs utiles en psychiatrie
 - l'utilisation du tableau de bord/l'analyse du contrat de pôle
 - l'utilisation des outils du diagnostic territorial
 - la mise en place du dialogue de gestion

Durée 14h

Paris 29 févr. et 1 mars 2024
Paris 10, 11 oct. 2024

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

Public concerné

- Chefs de pôle en psychiatrie
- Exécutifs de pôle en psychiatrie
- Directeurs référents de pôle en psychiatrie
- Cadres de santé et assistants de gestion de pôle en psychiatrie

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques - Retours d'expériences - Etudes de cas

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des objectifs au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, mes points à consolider, etc.), bilan des acquis de la veille (réveil matin) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Gaël Leloup, directeur adjoint en charge des finances et de la cellule d'analyse médico-économique, CH Drôme-Vivaraïis
Etienne Joubert, Docteur en Economie de la Santé, expert CNEH

Pilotage médico-économique et performance hospitalière

Réf : SE01



OBJECTIFS

- ▶ Élaborer la stratégie de son pôle et connaître les principaux outils du pilotage médico-économique et de la performance
- ▶ Analyser les pratiques de contractualisation et de suivi médico-économique du pôle
- ▶ Identifier les principaux leviers de performance du pôle et mettre en place les indicateurs adaptés

Durée 14h

Paris 3, 4 oct. 2024
 Tarif adhérents 1 040 €
 Tarif non-adhérents 1 140 €

PROGRAMME

- ▶ Les nouvelles dimensions de la performance hospitalière
 - le virage ambulatoire
 - le parcours du patient et le rôle des coopérations territoriales
 - l'adaptation des ressources aux besoins et aux contraintes
- ▶ Le diagnostic de la performance de son pôle
- ▶ Les outils de la démarche stratégique
 - le diagnostic territorial : positionnement stratégique de l'activité médicale
 - illustration : comment mesurer le positionnement de l'activité du pôle sur le territoire ?
 - le diagnostic interne du pôle
 - le projet de pôle
- ▶ Le pilotage du pôle grâce à la contractualisation
 - les étapes du processus de contractualisation
 - le contenu du contrat : objectifs, moyens, indicateurs
- les délégations de gestion : champ, sens et niveau des délégations
- ▶ Les tableaux de bord et l'interprétation des indicateurs
 - les objectifs du tableau de bord : tableau de bord et contrat de pôle
 - la conception d'un tableau de bord de pôle et le choix des indicateurs : typologies d'indicateurs, benchmark (indicateurs Hospidiag et autres bases de données)
 - présentation et analyse de différents types de tableaux de bord
- ▶ Le dialogue de gestion
 - le suivi du contrat, rôle des acteurs et des outils
 - l'animation du cycle de gestion du pôle
 - l'intéressement
- ▶ Construire une étude médico-économique

Public concerné

- Exécutifs de pôle

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
 sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

4,7/5

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Diagnostic/étude de cas - Ateliers participatifs - Partages/retours d'expérience

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des objectifs au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, mes points à consolider, etc.), bilan des acquis de la veille (réveil matin) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Didier Antoine, expert en gouvernance et RH médicale, consultant CNEH

Pilotage médico-économique et performance hospitalière en santé mentale

Établissements et pôles de santé mentale

Réf : SM01



Public concerné

- Chefs de pôle en santé mentale
- Cadres de santé de pôle en santé mentale

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

4/5

OBJECTIFS

- ▶ Élaborer la stratégie de son pôle et connaître les principaux outils du pilotage médico-économique et de la performance en santé mentale
- ▶ Connaître les outils du contrôle de gestion en santé mentale
- ▶ Analyser les pratiques de contractualisation et de suivi médico-économique du pôle
- ▶ Mettre en place les indicateurs adaptés aux principaux leviers de performance du pôle

PROGRAMME

- ▶ Gouvernance et contractualisation
 - le cadre réglementaire et le contexte
 - les coopérations territoriales
 - le rôle des acteurs et les enjeux
 - l'organisation des pôles des établissements psychiatriques
 - les contrats et les projets de pôle
 - la délégation de gestion
- les tableaux de bord et le dialogue de gestion
- ▶ Le contrôle de gestion en psychiatrie
 - introduction à la notion de performance à l'hôpital
 - la définition et les objectifs du contrôle de gestion
 - les outils du chef de pôle issus du contrôle de gestion

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Diagnostic/étude de cas - Ateliers participatifs - partages/retours d'expérience

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des objectifs au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, mes points à consolider, etc.), bilan des acquis de la veille (réveil matin) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Gaël Leloup, directeur adjoint en charge des finances et de la cellule d'analyse médico-économique, CH Drôme-Vivaraïis

Etienne Joubert, Docteur en Economie de la Santé, expert CNEH

CONTACT

Romy Tondje :

Assistante formation

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr



Gestion budgétaire et financière (A jour des réformes en cours)

Réf : SE03



OBJECTIFS

- Comprendre l'évolution des modes de financement de l'hôpital et les réformes en cours
- Comprendre les conséquences de la T2A sur le pilotage stratégique des établissements et des pôles d'activité
- S'approprier la dimension budgétaire et financière du pôle
- Optimiser la traçabilité et le recueil de l'activité médicale (PMSI)

Durée 7h

Paris 17 sept. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PROGRAMME

- L'évolution des modes financement des établissements de santé et les réformes en cours
- Le régime comptable des EPS
- Les écritures spécifiques (amortissements, provisions réglementées, les incidences d'une cession d'actif d'envergure sur les équilibres financiers)
- L'ÉPRD et le PGFP et le lien avec le bilan (tableau de financement, FR, BFR et trésorerie)
- La certification des comptes
- Le compte financier : la clôture
- Le PRÉ et la soutenabilité financière et des projets de restructuration
- La comptabilité analytique hospitalière
- Le contrôle de gestion ; le dialogue de gestion

Public concerné

- Chefs de pôle
- Cadres de santé de pôle
- Cadres administratifs de pôle

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

4.8/5

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Retours d'expérience - Etudes de cas - Des apports théoriques nombreux

PRÉREQUIS

- Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des objectifs au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Philippe Solivéri, responsable de l'offre Finances et Contrôle de gestion du CNEH
Caroline Laroumagne, responsable Pôle Financier Transversal, Hospices Civils de Lyon

Gestion budgétaire et financière en santé mentale

Établissements et pôles de santé mentale

Réf : SM03



Public concerné

- Directeurs référents de pôle en santé mentale
- Chefs de pôle en santé mentale
- Cadres de santé de pôle
- Cadres administratifs de pôle

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

4,7/5

CONTACT

**Romy
Tondje :**

Assistante formation

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre les enjeux de la réforme financière en psychiatrie
- ▶ Identifier les points clés de lecture d'un budget
- ▶ Repérer comment la comptabilité analytique peut servir le pilotage du pôle
- ▶ Comprendre la mécanique budgétaire
- ▶ Intégrer les grands principes du pilotage de la masse salariale
- ▶ Accéder à une boîte à outils adaptée à la psychiatrie

PROGRAMME

- ▶ Le contexte et les enjeux du financement des établissements de santé mentale
 - historique et contexte
 - le financement actuel : de l'ONDAM à la DAF
 - la réforme financière en psychiatrie
 - les fondements
 - les nouvelles modalités de financement : dotation populationnelle, dotation à l'activité, qualité, etc.
 - les impacts
- ▶ Le fonctionnement financier de l'hôpital
 - le compte financier : le bilan et le compte de résultat
 - l'état des prévisions des recettes et des dépenses et le plan global de financement pluriannuel
- ▶ Le pilotage financier de l'hôpital
 - le tableau de bord financier des établissements publics de santé mentale
 - la comptabilité analytique, les coûts, le budget de pôle

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques - Retours/partages d'expériences - Etudes de cas

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des objectifs au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Gaël Leloup, directeur adjoint en charge des finances et de la cellule d'analyse médico-économique, CH Drôme-Vivaraïis



Management des ressources humaines

Les outils GRH, la conduite de l'entretien médical annuel

Réf : SE04



OBJECTIFS

- ▶ Connaître le positionnement des acteurs du pôle et leur place au sein de l'institution hospitalière
- ▶ Connaître les missions du chef de pôle, les bases réglementaires, statutaires, les enjeux et dimensions de la gestion en Ressources Humaines du Personnel Médical et Non Médical
- ▶ Comprendre les enjeux et finalités des entretiens médicaux annuels
- ▶ Maîtriser la méthodologie de préparation de l'entretien médical annuel, d'utilisation des outils et de suivi des objectifs
- ▶ Pratiquer l'entretien médical annuel et se positionner lors des situations difficiles

Durée 14h

Classe virtuelle 21, 22 mai 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

Public concerné

- Chefs de pôle
- Chefs de service
- Praticiens hospitaliers

PROGRAMME

▶ Journée 1 : les fondamentaux de la GRH médicale et non médicale

- le positionnement dans l'institution Hospitalière
- le rappel des missions du chef de pôle
- le statut du fonctionnaire, les contractuels et le temps de travail des non-médicaux.
- le statut des Praticiens Hospitaliers, les contractuels et le temps de travail médical
- les affectations et les mobilités dans le pôle
- la GPMC
- l'analyse des tableaux de bord, suivi des effectifs
- les projets Formation au sein du pôle
- les instances et le dialogue social
- l'actualité réglementaire

annuels

- l'actualité réglementaire et des retours d'expériences : méthodes, outils et pratiques,
- les objets de l'évaluation : compétences cliniques vs coordination médicale, participation à la permanence des soins, participation aux activités transversales, etc.
- la notion de performance individuelle et collective au sein de mon équipe
- l'élaboration d'objectifs SMARTE individuels et collectifs
- la communication interpersonnelle au cours de l'entretien, expérimentée par des jeux de rôle
- les suites de l'entretien dont le plan de formation et le plan de DPC.

▶ Journée 2 : La conduite des entretiens médicaux

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Retours/partages d'expérience et réflexion collective - Ateliers pratiques, jeux de rôle et mises en situation

PRÉREQUIS

- ▶ Connaître l'environnement hospitalier

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des besoins des participants, quiz d'évaluation des connaissances - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.), quiz d'évaluation des acquis - En fin : tour de table (mots clés), perspectives de déploiement dans leur structure des participants, questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Martine Cappe, responsable de l'offre RH médicales au CNEH

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

4,8/5



Manager la qualité, la sécurité et la gestion des risques

Réf : SE05



OBJECTIFS

- ▶ Acquérir des méthodes et des outils pour fédérer les équipes autour des démarches qualité et sécurité dans les activités de soins
- ▶ Développer une approche positive et pragmatique de la gestion des risques liés aux activités de soins auprès des équipes
- ▶ Repérer les points d'ancrage d'une culture sécurité dans les équipes
- ▶ Appréhender les outils de pilotage qualité et sécurité utiles et pertinents au fonctionnement du pôle

PROGRAMME

- ▶ Appréhender l'évolution et les orientations culturelles, normatives et réglementaires de la démarche qualité et gestion des risques en santé
 - le contexte réglementaire et normatif de la démarche qualité dans le secteur de la santé et le secteur industriel
 - les enjeux de la gestion des risques à l'International et au niveau National
 - les fondamentaux de la démarche qualité et de gestion des risques
 - les principes et définitions de la démarche qualité et de gestion des risques
 - l'évolution des approches qualité et gestion des risques, le niveau de maturité attendu aujourd'hui dans nos hôpitaux
 - la Certification HAS
- ▶ Coordonner les approches managériales qualité et gestion des risques en lien avec la stratégie de l'établissement et du pôle ou secteur d'activité
 - l'approche par processus
- l'approche par les risques
- ▶ Piloter le dispositif qualité et gestion des risques au sein d'un pôle ou secteur d'activité
 - les rôles et enjeux des acteurs au sein du pôle, le lien avec les instances et structures institutionnelles
 - les outils et méthodes d'évaluation : Etudes de pertinence des soins, les Traceurs, les Retours d'Expérience, la mesure de l'Expérience Patient, etc.
 - les mesures d'impact : le pilotage de l'activité clinique et l'amélioration des résultats
 - le tableau de bord du pôle :
 - la structure du tableau de bord : lien entre les objectif du pôle et le choix des indicateurs à suivre
 - les types d'indicateurs (résultats ; pratique clinique, expérience patient, etc.)
 - la communication des résultats comme facteur de réussite des équipes

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Alternance d'apports méthodologiques et de mises en situation - Exercices d'analyse de pratiques en sous-groupes en fonction des besoins et activités des participants - Des exercices pratiques sur la démarche de gestion des risques ou d'amélioration de la qualité dans le pôle

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : positionnement actuel puis souhaité par rapport à la maturité de la culture sécurité au sein de leur structure - En cours : autoévaluation de progression à l'aide d'un quiz en ligne - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud et perspectives de déploiement dans leur structure.

INTERVENANT(S)

Virginie Lazzarotti, ingénieur qualité et gestion des risques, consultante au CNEH

Durée 7h

Classe virtuelle 4 juil. 2024

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

Public concerné

- Directeurs référents de pôle
- Chefs de pôle
- Cadres de santé de pôle
- Cadres administratifs de pôle

Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

4,6/5

Comment instaurer et promouvoir une DSI de GHT Une condition indispensable à la convergence

Réf : F2049



OBJECTIFS

- ▶ Identifier les fondamentaux et les différentes composantes de la gouvernance des SI et les adapter au GHT
- ▶ Mettre en place des instances de gouvernance SI qui favorisent l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels du GHT
- ▶ Intégrer les meilleures pratiques de gouvernance
- ▶ Mettre en application les outils à disposition

PROGRAMME

- ▶ Définition et fondements de la gouvernance des SI et de sa mise en place opérationnelle
 - l'alignement du management avec le schéma directeur
 - les meilleures pratiques de gouvernance des SI
 - manager une équipe multiculturelle
- ▶ Les référentiels de la gouvernance des SI de GHT et leur utilisation
 - tour d'horizon des référentiels de gouvernance
 - catalogue de services
 - fiches par composantes de services (PMO, MCO, sécurité)
 - les principaux processus et les indicateurs de performance
- ▶ L'organisation d'une délégation efficace, l'évaluation et l'optimisation de la performance du SI de GHT
- ▶ La maîtrise des coûts des activités de la DSI
 - le processus budgétaire et les clés de répartition/ budget
- ▶ Les leviers et les freins au changement (matrice SWOT)
 - la gouvernance des SI
 - la maturité technologiques des SI
 - la maturité des équipes SI
 - la capacité financière des établissements
 - les avantages et inconvénients de l'externalisation
 - l'étude de l'écosystème régional
- ▶ Les déterminants de l'organisation de la DSI et de sa gouvernance
 - le schéma directeur et la stratégie
 - l'anticipation et la gestion des compétences nécessaires
 - les outils de la GMPC/GPEC
 - repérer et entretenir les compétences rares
 - les traitements et ajustement entre les besoins

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Accompagnement d'une heure post formation, individualisé et contextualisé, sur les problématiques de chacun
- ▶ Apports théoriques - Illustrations et cas concret - Mise en applications des outils en séance - Retours d'expérience

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Evaluation à chaud à l'issue de la journée

INTERVENANT(S)

Sylvie Delplanque, DSI, GHT Côte d'Opale
Olivier Plassais, directeur des services numériques, CHU de Nantes

Durée 9h / 9h à 12h

Classe virtuelle 2, 3, 4 juil. 2024

Tarif adhérents 740 €

Tarif non-adhérents 810 €

Public concerné

- Directeurs des systèmes d'information
- Responsables des systèmes d'information
- Chefs de projet

Accessibilité

Référente Handicap CNEH

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



Réussir ses projets de transformations et accompagner ses équipes dans le changement

Gestion de projet

Réf : SC23



Durée 14h

Paris 21, 22 nov. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

OBJECTIFS

- ▶ Connaître la démarche, la méthode et les outils de la gestion de projet
- ▶ Analyser les besoins du pôle/service/unité en matière de conduite de projet
- ▶ Savoir construire et planifier un projet dans le pôle/service/unité
- ▶ Communiquer efficacement sur ce projet
- ▶ Manager les équipes et conduire le changement dans le cadre d'un projet

PROGRAMME

- ▶ Le pilotage des projets du pôle ou du service
 - les étapes de la conduite d'un projet
 - les principaux outils à mobiliser
 - les points clés du pilotage par le chef de projet
- ▶ Les leviers et outils du management des équipes
 - la communication
 - la conduite d'une réunion de projet
 - l'animation d'une équipe projet (les ateliers participatifs)
 - la reconnaissance de l'engagement
- ▶ Les conditions de réussite dans la conduite du changement
 - le caractère stratégique de l'accompagnement au changement et ses implications sur la conduite de projet
 - la compréhension des mécanismes du changement (analyse du comportement des acteurs : démarche et outils pour favoriser l'adhésion)
 - les modèles innovants en matière de gestion de projet (projets agiles, etc.)
 - Un atelier de codéveloppement sur les problématiques des participants

Public concerné

- Chefs de pôle de service ou responsables de structure interne
- Praticiens hospitaliers
- Exécutifs de pôle

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques/études de cas "fil rouge" apportés par les participants - Partages/retours d'expériences

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des objectifs individuels au regard du programme de formation, autoévaluation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) et quiz de connaissances sur la gestion de projet - En fin de formation : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Christophe Feigieux, directeur du Pôle Stratégie et Performance du CNEH, coach certifié (NRGy Training)

Béatrice Deville-Cavellin, formatrice, offre Gouvernance et Management du CNEH

Séverine Toufflet, consultante en Management, Pôle stratégie et gouvernance du CNEH

Animation d'équipe et conduite du changement

Réf : SE02



OBJECTIFS

- ▶ Comprendre la notion de management et celle de leadership
- ▶ Connaître le mécanisme de la motivation et les logiques d'influence
- ▶ Utiliser les bons leviers de management en fonction des situations pour mobiliser et dynamiser son équipe
- ▶ Appréhender le concept de changement et l'exécutif de pôle dans la conduite du changement
- ▶ Analyser les comportements des acteurs face au changement
- ▶ Communiquer et gérer les conflits

PROGRAMME

- ▶ La notion de management et de leadership
- ▶ L'univers relationnel du chef de pôle, de l'exécutif de pôle et ses enjeux
- ▶ Le mécanisme de la motivation et les logiques d'influence
- ▶ Les leviers de la dynamique d'équipe
- ▶ Le concept de changement : composantes, mécanismes et typologie
- ▶ Les comportements face au changement
- ▶ Le rôle du chef de pôle et de l'exécutif de pôle en matière de conduite du changement
- ▶ La communication et la gestion des situations difficiles
- ▶ Questionnaire d'auto-évaluation : quel type de manager êtes-vous ?
- ▶ Analyse de son expérience personnelle
 - expériences de management à travers les méthodes présentées pendant la formation
 - application de la grille d'analyse des composantes d'un changement à une situation vécue
 - application des différentes tactiques de changement à un changement vécu
- ▶ Ateliers de codéveloppement à partir de problématiques liées à des situations difficiles

Durée 14h

Paris 3, 4 oct. 2024

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

Public concerné

- Chefs de pôle
- Cadres de santé de pôle
- Cadres administratifs de pôle
- Directeurs référents de pôle
- Médecins
- Pharmaciens

Accessibilité

Référente Handicap CNEH
sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

Satisfaction participants

4,6/5

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Apports théoriques et méthodologiques - Questionnaire, autodiagnostic - Ateliers pratiques/mises en situation concrètes - Ateliers de co-développement - Retours/partages d'expériences

PRÉREQUIS

- ▶ Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- ▶ En début de formation : identification des objectifs au regard du programme de formation - En cours : autodiagnostic, bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

INTERVENANT(S)

Laurent Lévy-Bourru, coach certifié (Metasystem - Orygin), consultant et formateur en management au CNEH

Séverine Touflet, consultante en Management, Pôle stratégie et gouvernance du CNEH

VOUS INSCRIRE

En ligne sur www.cneh.fr :

Rubrique Formations puis nos domaines de formation faites votre choix et suivez le lien inscription.

En nous retournant le bulletin d'inscription au choix :

- Par e-mail à formation@cneh.fr
- Par courrier au CNEH, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

Rappel : *N'engagez pas de démarche de déplacement et d'hébergement sans la confirmation de votre formation par le CNEH. En cas de doute contactez-nous au : 01 41 17 15 15*

Dès réception de votre inscription par nos services 2 étapes :

1. L'envoi de la convention
2. Dès confirmation de la session par le CNEH, nous vous faisons parvenir un mail de confirmation accompagné de la convocation précisant date(s), horaires et lieu de la session.

Formation en classe virtuelle :

Le CNEH utilise l'outil de conférence en ligne TEAMS. Chaque participant reçoit quelques jours avant sa formation une invitation. Les supports de formation sont mis à disposition sur une plateforme dédiée.

HÉBERGEMENT

Nos partenaires hébergement à proximité du CNEH :

B&B Hotel Paris Malakoff Parc des Expositions

Code partenaire : PARCNE09

Convocation CNEH à présenter le jour de votre arrivée

Tarif nuitée 2024 : 122 € TTC petit déjeuner et taxe de séjour inclus. L'hôtel dispose d'un parking fermé.

Réservations uniquement par mail à bb_4301@hotelbb.com en communiquant les informations suivantes : Nom, Prénom – Numéro de téléphone portable – Numéro de carte bancaire et sa date d'expiration (pour la garantie) – Dates de séjour _ code partenaire.

2 Boulevard Charles de Gaulle , 92240 Malakoff, France - 08 92 78 80 77

BBA - Centrale de réservation hôtelière

Notre partenaire BBA (Business Booking Agency) est à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes de réservation hôtelière en tenant compte de vos exigences de confort et de votre budget.

<https://resa.groupebba-bma.com>

Pour toute question portant sur l'accessibilité de nos locaux, contactez notre référent handicap :

Sylvie LIOT
Tél. 01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylive.liot@cneh.fr

VOTRE JOURNÉE DE FORMATION

Les formations se déroulent de 9h à 17h (coupure 1h30 le midi). Des pauses sont prévues au cours de la matinée et de l'après-midi. Les stagiaires sont accueillis dans une des onze salles du centre de formation du CNEH, situé à Malakoff, à quelques minutes en métro de la gare Montparnasse.

RESTAURATION

Pour nos sessions parisiennes, tous les stagiaires* sont invités à déjeuner gratuitement dans un restaurant réservé à leur attention. Le CNEH met à disposition dans son centre de formation un distributeur de boissons chaudes ainsi que des fontaines à eau.

** Hors stagiaires suivant une préparation aux concours ou une formation d'adaptation à l'emploi*

Apparthôtel Séjours & Affaires Malakoff

La résidence dispose de studios dotés d'une kitchenette, d'une salle de bains, d'une télévision et d'un accès wifi.

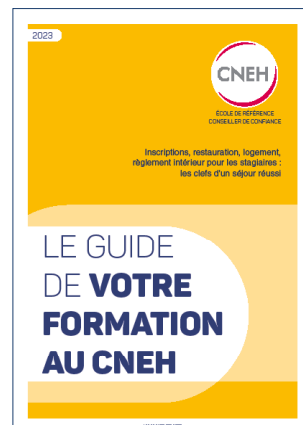
Code partenaire : CNEH

Convocation CNEH à présenter le jour de votre arrivée

Tarif nuitée 2024 : 122 € TTC petit déjeuner et taxe de séjour inclus

120 boulevard Gabriel Péri, 92240 MALAKOFF

01 49 12 05 10 – www.myresidhome.com



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I - Préambule

Le CNEH, association régie par la loi du 1er juillet 1901, est un organisme de formation indépendant. L'association CNEH est domiciliée au 3 rue Danton - 92240 Malakoff. Elle est déclarée sous le numéro d'activité 1.192 1585 192 et enregistrée en tant qu'organisme DPC sous le numéro 1044.



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Définitions :

- le CNEH sera dénommé ci-après « organisme de formation » ;
- les personnes suivant le stage seront dénommées ci-après «stagiaires»;
- le directeur de la formation au CNEH sera dénommé ci-après « le responsable des formations ».

II - Dispositions générales

Article 1

Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code du travail, le présent règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes de fonctionnement, de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, les règles relatives aux droits et aux devoirs des stagiaires.

III - Champ d'application

Article 2 : Personnes concernées

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par le CNEH et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par le CNEH et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 : Lieu de la formation

La formation aura lieu soit dans les locaux du CNEH, soit dans des locaux extérieurs. Les dispositions du présent règlement sont applicables non seulement au sein des locaux du CNEH, mais également dans tout local destiné à recevoir des formations de cet organisme.

IV - Hygiène et sécurité

Article 4 : Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Toutefois, conformément à l'article R. 6352-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise

ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 5 : Interdiction de fumer

Depuis le 1^{er} février 2007, il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, fermés et couverts, qui constituent des lieux de travail (articles L.3512-8 [1] et R.3512-2 du Code de la santé publique [2]).

Article 6 : Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans les locaux du CNEH en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 7 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable des formations. Conformément à l'article R. 6342-1 du Code du travail, les obligations qui incombent à l'employeur en application des législations de sécurité sociale sont assumées par la personne, le service ou l'établissement qui assure le versement de la rémunération due au stagiaire.

Article 8 : Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

V - Discipline

Article 9 : Horaires de stage

Les horaires de stage sont fixés par le CNEH et portés à la connaissance des stagiaires par la convocation adressée par voie électronique et/ou par voie postale. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires.

Le CNEH se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par le CNEH aux horaires d'organisation du stage. En cas d'absence ou de retard au stage, il est préférable pour le stagiaire d'en avvertir soit le formateur, soit le responsable des formations, soit le secrétariat du CNEH.

Par ailleurs, une fiche de présence doit être signée par le stagiaire.

Article 10 : Accès au lieu de formation

Sauf autorisation expresse du CNEH, les stagiaires ayant accès au lieu de formation pour suivre leur stage ne peuvent :

- y entrer ou y demeurer à d'autres fins ;
- faciliter l'introduction de tierces personnes au sein de l'organisme.

Article 11 : Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente au CNEH.

Article 12 : Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet.

À la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 13 : Enregistrements

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Article 14 : Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être utilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 15 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

Le CNEH décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Article 16 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après :

- avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ;
- exclusion définitive de la formation.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable des formations doit informer préalablement à la prise d'une sanction :

- l'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise ;
- l'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

Article 17 : Procédure disciplinaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable des formations ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Le responsable des formations ou son représentant convoque

le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.

- Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.

- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

- La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté. Le responsable des formations ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Dans le cas où une exclusion définitive du stage est envisagée, une commission de discipline est constituée, où siègent des représentants des stagiaires.

- Elle est saisie par le responsable des formations ou son représentant après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée.

- Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu sur sa demande par la commission de discipline. Il peut, dans ce cas, être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme. La commission de discipline transmet son avis au Directeur de l'organisme dans le délai d'un jour franc après sa réunion.

- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Lorsque l'agissement a donné lieu à une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure décrite ci-dessus ait été respectée.

VI - Publicité et date d'entrée en vigueur

Article 18 : Publicité

Le présent règlement est affiché dans les locaux du CNEH accessible à chaque stagiaire.

Un exemplaire du présent règlement est disponible à l'accueil du CNEH et sur son site Internet.

CNEH, 3 rue Danton 92240 Malakoff 01 41 17 15 15
www.cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION



À renvoyer au CNEH

- Par courrier : Service formation - 3, rue Danton 92240 Malakoff
- Par e-mail : formation@cneh.fr - 01 41 17 15 76

FORMATION*

Intitulé.....
Référence [] [] [] [] Date(s)
Facturation sur Chorus Pro (établissements publics) : SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

FORMATION SUIVIE AU TITRE DU DPC* (l'attestation délivrée uniquement après obtention des informations ci-après)

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances

N° RPPS N° ADELI

Mode d'exercice dominant (> 50%) Salarié Libéral Mixte Service de santé des armées

PARTICIPANT*

Mme M. Nom Prénom

Secteur Direction Administratif Médical Soins et paramédical Technique et logistique

Autre

Métier exercé Pôle/Service

E-mail du participant (obligatoire)

Nom de l'établissement

Statut juridique de l'établissement Public Privé Espic

Adresse de l'établissement

Code postal [] [] [] [] Ville Téléphone [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

RESPONSABLE DE FORMATION*

Mme M. Nom Prénom

Adresse (si différente de l'établissement)

Code postal [] [] [] [] Ville

Téléphone [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

E-mail (obligatoire)

FINANCEUR (SI DIFFÉRENT DE L'EMPLOYEUR) :

Adresse

Code postal [] [] [] [] Ville

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel. Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser. Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à formation@cneh.fr

Date	Signature et cachet
------	---------------------


*tous les champs sont obligatoires

NOTRE CENTRE DE FORMATION

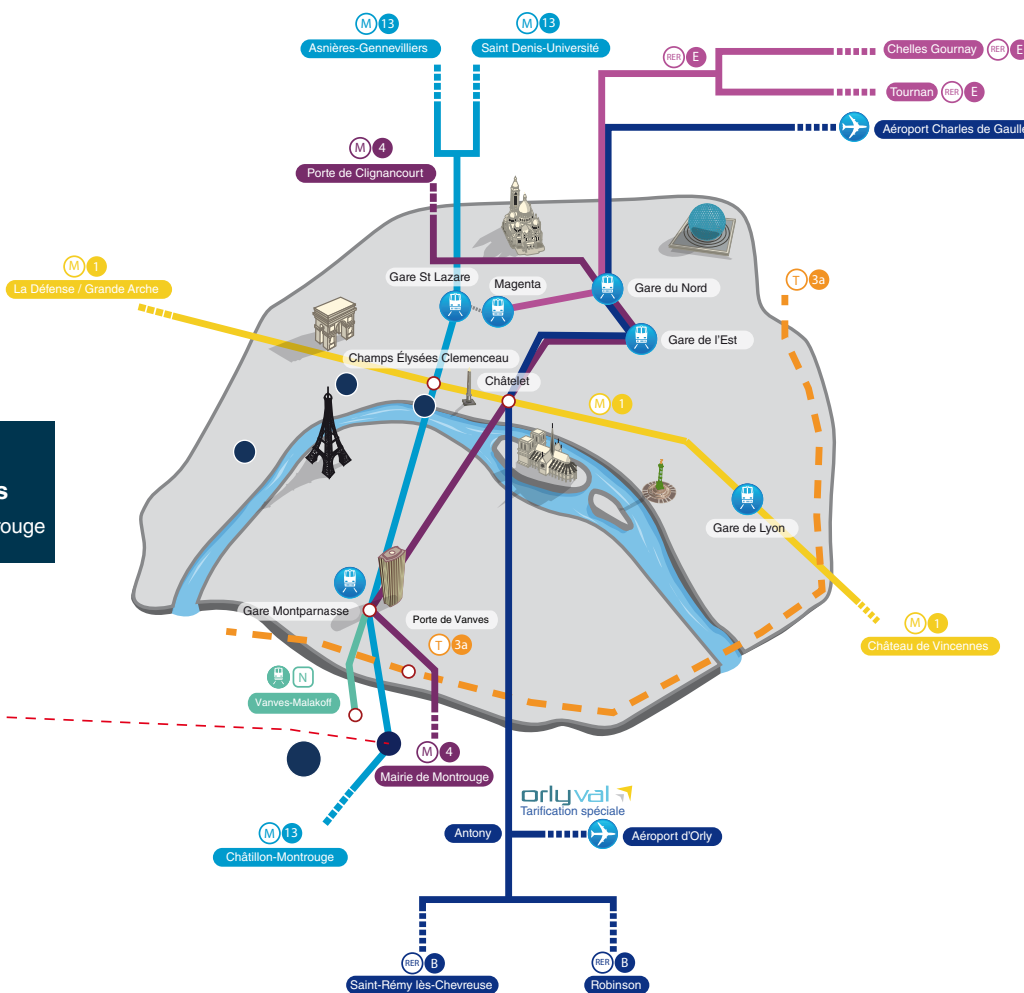
À proximité du cœur de la capitale, nous vous accueillons dans un environnement confortable et convivial.

Retrouvez les modalités pratiques de votre séjour au CNEH p. 620

Adresse : CNEH, 3 rue Danton - 92240 Malakoff

 Malakoff - Plateau de Vanves

Tél. : 01 41 17 15 15



CONTACT

Tél. 01 41 17 15 15

E-mail : formation@cneh.fr

Et toutes les informations sur WWW.CNEH.FR

RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS
SUR WWW.CNEH.FR



CNEH - Centre National de l'Expertise Hospitalière
3 rue Danton 92240 Malakoff - Tél. 01 41 17 15 15